



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2752
30 avril 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



L'armée contre les ouvriers de la porcelaine en grève, en avril 1905 à Limoges, d'après le *Petit Journal illustré*.

ILLUSTRATION DU PETIT JOURNAL ILLUSTRÉ DU 30 AVRIL 1905

Les militaires héritiers des fusilleurs de la Commune, une menace pour les travailleurs

Vive le 1^{er} Mai
**Journée internationale
de lutte des travailleurs**
Page 3

Vaccination
**Plus vite...
mais lentement**
Page 3

Tchad
**Macron au secours
de la dictature**
Page 8

Leur société

- Vaccination: toujours plus vite... mais lentement 3
- Déconfinement: promesses creuses et calendes grecques 3
- 1er mai: journée internationale de lutte des travailleurs! 3
- Tribune des généraux: la République selon Parly et Mélenchon 4
- La longue tradition réactionnaire de l'armée 4
- Le Pen au garde-à-vous devant les siens 4
- Campagne sécuritaire: un poison 5
- Darmanin: serial baratineur 5
- Délire psychiatrique et délire démagogique 5
- Assurance chômage: des milliers de manifestants contre la réforme 6
- Rentrée des classes: sans moyens mais avec virus 6
- Procès de Viry-Châtillon: des méthodes policières scandaleuses 6
- Groupe Lagardère: bataille entre requins 7
- Affaires en baisse, dividendes en hausse: capital cannibale 7
- À la loupe! 7
- Cité Allende - Saint Denis: les locataires se mobilisent 7
- Napoléon: comment terminer une révolution 10

Dans le monde

- Tchad: Macron soutient la dictature 8
- Migrants naufragés: un assassinat 8
- Inde: la catastrophe et le mépris des gouvernants 9
- Covid: cauchemar pour les pays pauvres 9
- Volkswagen: du syndicat au patronat 9
- Birmanie: la complicité de l'impérialisme 10
- SpaceX: à la conquête de l'espace... et du profit 16
- Jeux olympiques: cours et tais-toi! 16

Dans les entreprises

- Fonderie de Bretagne 11
- Continental, Aéronautique, La Poste... 11
- RATP 11
- UberEats 11
- Finances publiques - Paris 12
- Maisons de retraite - Nevers 12
- SNCF - Les Aubrais 12
- Tereos - Canal de l'Escaut 12
- Solvay - Saint-Fons 13
- Hôpital Rothschild - Paris 12^e 13
- Newrest 13
- Synthexim - Calais 13
- Foyer ADEF - Vitry-sur-Seine 13
- Zebra Applications - Bezons 14
- Socla (groupe Watts) - Méry 14
- Brico Dépôt - Troyes 14
- Etex - Vernon 14
- Elior Services - Grenoble 15
- FVM - Villers-La-Montagne 15

Élections régionales

- Des listes de Lutte ouvrière dans la région Grand Est 16

Des putschistes en réserve: un avertissement pour tous les travailleurs

Dans une tribune parue dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles*, une vingtaine de généraux à la retraite et plus d'un millier de militaires font planer la menace d'un putsch.

À les entendre, le pays serait menacé par «l'antiracisme haineux», «l'islamisme» et «des hordes de banlieue». Et de conclure, menaçants: «*Si rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active.*»

Pour dissiper toute ambiguïté, les signataires ont pris soin de publier leur appel le 21 avril, exactement soixante ans, jour pour jour, après le putsch d'Alger de 1961 qui avait tenté de remplacer le pouvoir, déjà autoritaire, de De Gaulle par une dictature fasciste.

C'est une provocation d'une frange de l'extrême droite fascisante, et ce n'est ni la première, ni la dernière! Mais c'est aussi, et surtout, un avertissement pour tous les travailleurs. Car, si la tribune a été diffusée par de vieux réacs galonnés et sans armes, elle exprime l'opinion de bien des militaires d'active.

La société est travaillée par la démagogie sécuritaire, raciste et xénophobe de bien des politiciens. La police et l'armée, dressées pour maintenir l'ordre, y sont plus sensibles que quiconque. Et, à la différence des politiciens qui rêvent de faire marcher le pays au pas, mais en sont réduits à faire des discours, l'armée et la police détiennent, elles, les moyens de le faire.

Les militaires et l'armée constituent la force organisée et disciplinée au service de l'ordre établi, c'est-à-dire au service de la domination de la grande bourgeoisie sur toute la société. Ils ont été, dans le passé, le socle de toutes les dictatures, de l'Italie de Mussolini à l'Allemagne nazie en passant par l'Espagne de Franco ou le Portugal de Salazar. Il en va de même aujourd'hui dans de nombreux pays, de l'Algérie à la Birmanie, en passant par l'Égypte. Cette déclaration est là pour nous le rappeler!

Derrière le jeu politicien, les élections et le paravent de la démocratie, il y a un appareil d'État armé, prêt à s'asseoir sur les institutions au nom de la patrie en danger. Tous les militaires sont formés à l'idée qu'ils sont les ultimes garants et piliers de la nation. Ils sont dressés à l'idée que, au-delà des péripéties politiciennes, il leur revient

de préserver l'ordre en écartant ceux qui ne correspondraient pas à l'idée qu'ils s'en font. Et ne nous y trompons pas, le régime autoritaire qu'ils exigent est dirigé contre tous les travailleurs!

Dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale, grosse de colère et de révoltes, la tribune de ces généraux rappelle à la classe capitaliste qu'elle a des chiens de garde prêts à mordre. Elle lui rappelle que, si les politiques sont incapables d'assurer l'ordre, eux le sont! Pour l'heure, les mots et la salive sont les seules armes qu'ils utilisent. Mais cela peut changer demain. Et ne comptons pas sur le monde politicien pour nous protéger!

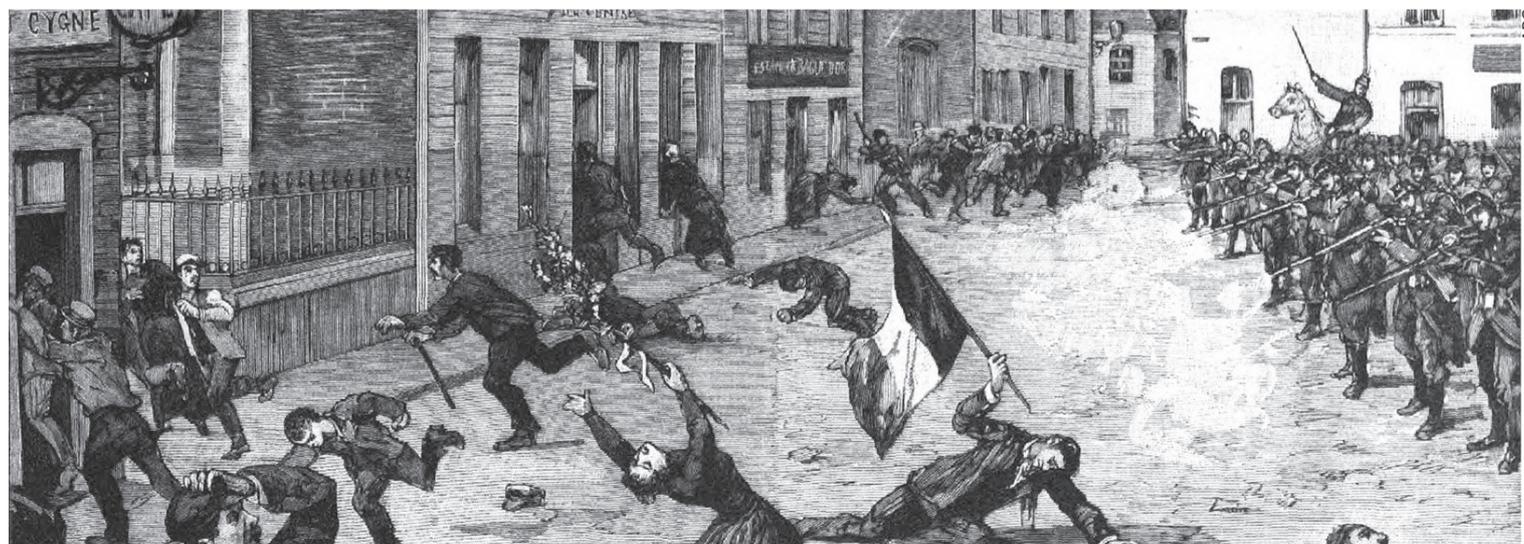
À gauche, tout ce que les dirigeants ont trouvé à faire a été de demander à Macron de condamner ces propos factieux. Mais Macron est du même côté de la barricade que ces généraux! Pour lui, comme pour tous ceux qui dirigent, le danger vient d'abord des travailleurs, des pauvres, des opprimés qui pourraient ne plus accepter la situation qu'on leur impose.

Le gouvernement, par la voix de la ministre des Armées, a tenté de minimiser la chose. Il n'y aurait pas de souci à se faire, puisque l'armée aurait un devoir de «neutralité et de loyauté» vis-à-vis du pouvoir politique! Comme si ce prétendu devoir avait empêché les coups d'État! Les militaires sont bien placés pour savoir que le pouvoir appartient à ceux qui sont armés.

Quant à Le Pen, malgré ses multiples professions de foi démocratiques et républicaines et sa stratégie de dédramatisation, elle a chaleureusement salué la déclaration de ces apprentis factieux et les a appelés à la rejoindre!

Il nous faut prendre conscience du danger qui nous menace. La grande bourgeoisie sait ce qu'elle veut: elle continuera d'imposer son parasitisme malgré la crise et même si cela la conduit à faire reculer le monde du travail des décennies en arrière. Pour cela, elle peut être amenée à s'appuyer sur l'armée ou sur les forces politiques les plus réactionnaires, si ce n'est sur les deux en même temps.

Cela doit nous convaincre que notre sort dépend de nous-mêmes. Il nous appartient de nous battre pour sauver nos droits élémentaires, à commencer par celui à l'existence. Nous en avons la force en nous organisant collectivement sur la base de nos intérêts de classe.



Les manifestants du 1^{er} mai sous les tirs de la troupe à Fourmies, en 1891. À la Une du *Petit Parisien* illustré.

Vaccination: toujours plus vite... mais lentement

Le gouvernement ne cesse de déclarer que la vaccination va s'accélérer. Il compte pour cela sur l'arrivée du vaccin Janssen, autorisé depuis samedi 24 avril. Mais il faut vaincre, explique-t-il, la méfiance suscitée par l'AstraZeneca, qui représentait l'un des piliers de son plan de vaccination.

Le gouvernement multiplie aujourd'hui les campagnes de communication pour rassurer la population, mais il a lui-même contribué à alimenter ces craintes en suspendant l'utilisation de ce vaccin pendant plusieurs jours. En outre, quelle que soit la cause défendue, aussi juste soit-elle, le gouvernement ne

peut être qu'un très mauvais avocat car tout le monde a en tête les mensonges accumulés, à propos des masques par exemple, à chaque fois qu'il a cherché à s'exonérer de ses responsabilités.

Le planning des vaccinations prévoit que chaque jour environ 25 % des injections devraient être faites



Le conditionnement du vaccin Janssen.

avec AstraZeneca. Et les vaccins AstraZeneca et Janssen représentent plus du tiers des doses que la France est censée recevoir durant les deux mois d'avril et de mai. Si ces vaccins sont moins utilisés, le gouvernement ne pourra pas atteindre ses objectifs de vaccination.

Mais la méfiance à l'égard

de l'AstraZeneca ne suffit pas à expliquer la lenteur de la vaccination. Si seulement 14,3 millions de personnes en France ont reçu au moins une injection, c'est du fait de la pénurie de vaccins. Pour le moment, le nombre de personnes cherchant à se faire vacciner est toujours supérieur au nombre des doses

disponibles. Le gouvernement est ainsi dépendant du bon vouloir des laboratoires pharmaceutiques, qui fixent les rythmes auxquels ils produisent et livrent les vaccins.

Si la méfiance vis-à-vis de certains vaccins existe, pourquoi ne pas produire en quantité suffisante ceux qui sont jugés les plus sûrs pour que tout le monde puisse en bénéficier? Ce bon sens se heurte au mur de la propriété privée des moyens de production. Les brevets donnent le droit aux laboratoires de garder secrète la composition des vaccins et d'être seuls à les produire.

En attendant, des gens meurent du Covid-19 alors que des vaccins jugés efficaces existent parce que, dans la société capitaliste, l'industrie pharmaceutique, comme toutes les autres activités, doit d'abord servir, non à soigner, mais à produire des profits.

Charles Legoda

Joséphine Sina

Déconfinement: promesses creuses et calendes grecques

Un déconfinement progressif serait imminent, par étapes, d'ici fin juin, si tout va bien... Tel est le discours tenu par Castex lors de sa conférence de presse du jeudi 22 avril, puis par Macron à l'occasion de la visite d'une école le jour de la rentrée, le 26 avril.

À part le maintien du calendrier prévu pour la rentrée scolaire et la levée de l'interdiction de circuler

sans attestation au-delà de 10 kilomètres de son domicile, rien de précis n'a été annoncé: aucune date sur l'ouverture des restaurants, des cafés, ni même des terrasses et pas davantage concernant les lieux culturels. Quant au couvre-feu, il devrait être maintenu, peut-être retardé... Pour le moment, le déconfinement est comme la confiture: moins on en a, plus on l'étale!

Le gouvernement est bien en mal d'annoncer un calendrier précis car, en réalité, la situation sanitaire ne s'améliore pas. Chaque jour, entre 100 et 300 personnes continuent de décéder du Covid. Le nombre de lits de réanimation occupés atteint un niveau record, le plus élevé depuis la première vague de contamination.

Comme le gouvernement ne prévoit pas de débloquer

des moyens supplémentaires pour les hôpitaux, ni pour l'école, ni pour d'autres mesures qui pourraient ralentir la circulation du virus, il ne lui reste plus qu'à espérer que les vaccins promis par les laboratoires seront livrés. Mais l'expérience récente a montré que leurs promesses ne valent pas davantage que celles du gouvernement...

Charles Legoda

Joséphine Sina



Lors d'un 1^{er} mai d'avant.

1^{er} mai: journée internationale de lutte des travailleurs!

Le 1^{er} mai 2020 s'était déroulé sous le signe de la pandémie et du confinement; des militants avaient pourtant réussi à manifester, depuis leurs fenêtres, leurs écrans ou même dans la rue, où la police ne s'était pas privée de les verbaliser.

En cette année 2021, des manifestations sont prévues dans plusieurs villes, à l'appel pour l'instant de la CGT, de Force ouvrière, de la FSU et de Solidaires. Et heureusement, car les raisons qu'ont les travailleurs de se faire entendre s'accumulent.

Cette journée internationale de lutte des travailleurs est tout sauf une fête du muguet. Après la grève fixée le 1^{er} mai 1886 dans plusieurs villes des États-Unis pour la journée de huit heures, cinq militants ouvriers de Chicago avaient été condamnés à mort. Toujours pour la journée de huit heures, mais aussi pour exprimer la solidarité ouvrière à travers le monde, le congrès

socialiste de Paris de juillet 1889, fondateur de la Deuxième Internationale, reprenait cette date pour que partout, ce jour-là, les travailleurs manifestent pour leurs droits.

Pendant près d'un an et demi de ravages de la pandémie, les gouvernements ont eu comme priorité de préserver les profits de la bourgeoisie. Les attaques contre la classe ouvrière, contre les chômeurs, les droits des femmes, se sont accélérées. La crise sociale s'approfondit. Dans certains pays, et pas parmi les plus pauvres, les sans-emploi, les retraités, les adultes en situation de handicap sont déjà dans la misère. Au même moment, les mille milliardaires

les plus fortunés de la planète ont retrouvé en quelques mois leur niveau de richesse d'avant la crise sanitaire. En France, les très grandes fortunes ont vu en six mois leur magot croître de 175 milliards d'euros, le double du budget de l'hôpital public.

À la source de ces richesses, comme de tout ce qui se construit, se fabrique et se consomme dans la société, il y a les travailleuses et les travailleurs de tous les continents. Leur nombre et leur rôle dans l'économie peut leur permettre de changer le monde, s'ils prennent conscience de leur force.

Affirmer que cette force existe à l'échelle internationale, par-delà les frontières, c'est le sens du 1^{er} mai pour le mouvement ouvrier révolutionnaire. Ce sera le sens de la participation de Lutte ouvrière.

Viviane Lafont

Tribune des généraux : la République selon Parly et Mélenchon

Après les attaques des militaires d'extrême droite et le soutien politique que leur a apporté Le Pen, la ministre des Armées, Florence Parly, a fini avec retard par se démarquer de ces individus. Mais c'était évidemment pour mieux défendre l'institution, garante selon elle de la démocratie et des valeurs de la République.

«L'immense majorité des militaires, a déclaré Parly, défend les valeurs républicaines, assure la protection des Français et la défense de la France conformément au principe de neutralité et de loyauté qui fait partie et qui est au cœur de leur statut.» Parly ne pouvait certes pas

dire moins, même si, pour faire bonne mesure, elle menace les signataires de sanctions pour atteinte au devoir de réserve. Mais elle ne peut ignorer la réalité. L'armée, la police sont gangrenées par le racisme, le rejet des pauvres, des étrangers, des ouvriers qui revendiquent

une vie meilleure. Et pour cause, le pouvoir ne peut utiliser ses forces de répression que si elles sont dressées à faire rentrer dans le rang tous ceux qui contesteraient l'ordre social, y compris par la violence comme elles l'ont montré face aux gilets jaunes

Jean-Luc Mélenchon, pour La France insoumise, est l'un des rares dirigeants politiques à avoir élevé la voix contre les signataires de la tribune, reprochant à Parly et au gouvernement d'avoir tardé à le faire. Mais ce qu'il



Répression des gilets jaunes.

dit n'est guère différent puisqu'il proteste lui aussi au nom d'un manquement à la «loi républicaine» et il s'appuie sur un article de loi pour demander au procureur de Paris d'engager des poursuites. Ce n'est pas que Mélenchon ignore l'histoire mais, pour lui comme pour Parly, contre des militaires putschistes les travailleurs doivent s'en remettre aux institutions... qui les protègent !

La loi républicaine n'est

aujourd'hui que le masque de la loi bourgeoise et de la perpétuation de l'exploitation. L'armée, les forces de répression en sont le dernier rempart, devant lequel les meilleurs «républicains» sont prêts à s'effacer si les circonstances le demandent. Même des militaires putschistes ne sont pas en contradiction avec cette loi républicaine-là, qu'une Parly et même un Mélenchon respectent.

Marianne Lamiral

La longue tradition réactionnaire de l'armée

Les cris d'orfraie, poussés par une partie du monde politique à propos de la tribune de militaires sur un possible recours à l'armée pour rétablir l'ordre dans le pays, relèvent d'une profonde hypocrisie.

L'intervention des militaires est une vieille tradition politique, partie intégrante de l'histoire de la république bourgeoise en France.

Le premier coup d'État mit au pouvoir le général Napoléon Bonaparte, le 18 brumaire «de l'an 8»

(9 novembre 1799), pour finir d'enterrer la Première République bourgeoise. Le deuxième coup d'État, le 2 décembre 1851, porta le coup de grâce à la Seconde, après la répression antiouvrière de juin 1848, pour installer le Second Empire. Quant à l'installation au

long cours de la république parlementaire, elle se fit aussi sous le contrôle direct de l'armée et de sa furie antiouvrière. Le premier président de la Troisième République, en 1871, fut le général Mac Mahon, celui qui commanda les troupes de l'armée versaillaise pour écraser la Commune de Paris en mai 1871, assassinant 20 000 femmes et hommes pour établir l'ordre dit républicain. C'est un autre massacreur des communards, le général Boulanger, ministre de la Guerre jusqu'en 1886, qui fut à deux doigts de conduire un nouveau coup d'État en 1889, appuyé par toute une partie de l'armée. Ses hésitations, et non une quelconque riposte, mirent fin à cette aventure.

C'est la Chambre de Front populaire qui mit fin à la Troisième République en confiant des pouvoirs dictatoriaux au maréchal Pétain en juin 1940. Mais

toute l'histoire suivant la Deuxième Guerre mondiale a encore été marquée par l'empreinte de l'armée sur la vie politique du pays, jusqu'aux coups d'État militaires, réussi pour l'un, le 13 mai 1958, et manqué pour l'autre, le 21 avril 1961. La Quatrième République tomba en effet après le coup d'État du 13 mai 1958 à Alger, véritable insurrection de l'armée contre le pouvoir politique à Paris. C'est grâce à celui-ci que De Gaulle fut rappelé au pouvoir. Et c'est aussi ce coup d'État qui permit d'instituer la Cinquième République, encore en place aujourd'hui.

L'armée se souleva une nouvelle fois sous la direction des généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller, pour installer un pouvoir militaire à Alger le 21 avril 1961, menaçant de débarquer à Paris pour s'opposer à la politique de De Gaulle. À la suite de l'appel à

l'insubordination, adressé par celui-ci aux appelés du contingent, et de leur réaction immédiate, ce putsch fut mis en échec. Reste que toute une partie de l'encadrement de cette armée de métier appuya tout un temps la rébellion conduite par l'OAS contre le pouvoir, et visant à l'instauration d'un régime dictatorial dans le pays.

Si, aujourd'hui, le pays n'est pas vraiment sous la menace d'un coup d'État militaire, les pressions politiques du haut état-major de l'armée sont permanentes. Quand des militaires d'aujourd'hui lancent un appel évoquant «l'intervention de nos camarades d'active dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles», on voit donc très bien à quoi ils pensent et dans quelle tradition ils se placent.

Paul Sorel



La cavalerie dans les rues de Paris le 2 décembre 1851.

Le Pen au garde-à-vous devant les siens

Deux jours après la publication de la tribune des militaires d'extrême droite, Marine Le Pen leur adressait en personne une lettre ouverte de soutien.

L'extrême droite et les sommets de l'armée ont toujours été étroitement liés. Le Front national s'est fondé avec d'anciens militaires qui avaient participé au putsch des généraux d'Algérie du 21 avril 1961 et qui avaient fondé ensuite l'Organisation de l'armée secrète (OAS). Cette organisation, qui avait mené la politique

dite de la «terre brûlée» en Algérie en organisant des attentats causant des milliers de morts, avait pour objectif la constitution d'un parti fasciste en France, dont la base sociale aurait été les pieds-noirs. Leur tentative de l'époque a échoué, mais le courant politique dont est issue Marine Le Pen en est en grande partie l'héritier.

Jean-Marie Le Pen lui-même, qui a participé aux guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie, incarne ces officiers d'extrême droite.

Alors, pour Marine Le Pen, ces militaires signataires de la tribune, ce sont «les siens». Ce n'est pas pour rien qu'elle a réagi aussi vite, ne laissant à aucun autre représentant de son parti le soin d'exprimer son soutien.

Pour certains commentateurs, cette attitude va à l'encontre de

sa politique de dédialisation. Mais c'est tout simplement que Marine Le Pen a besoin de conserver différentes facettes. D'un côté, elle est dans la course à la présidentielle et voudrait élargir son électorat du côté d'une droite modérée, dont les partisans se radicalisent du fait de la crise économique. À ceux-là, elle tient le discours le plus policé. Mais, par ailleurs, elle ne veut pas perdre sa base faite de militants d'extrême droite et leur

donne donc des gages, montrant qu'elle est toujours des leurs. Ne pas le faire serait risquer d'être doublée sur sa droite par d'autres prétendants au rôle d'alternative politique d'extrême droite.

Marine Le Pen fait donc cet exercice sans avoir à se forcer. Au passage, ce ralliement empressé à un quarteron de militaires candidats putschistes est en soi une illustration de ce que son parti est capable de proposer.

Pierre Royan

Campagne sécuritaire : un poison

Le meurtre au couteau d'une fonctionnaire du commissariat de Rambouillet par un chauffeur-livreur tunisien arrivé en France en 2009, radicalisé depuis peu et visiblement déséquilibré, a fourni à la droite un nouveau prétexte pour une campagne contre l'immigration.

« Il faut cesser de nier le lien entre le terrorisme et l'immigration récente » ; « il faut reprendre le contrôle de nos frontières », a déclaré Valérie Pécresse. « Moi président, je ne permettrai pas à un étranger entré illégalement en France d'être régularisé », a ajouté Xavier Bertrand, qui promet, tout en nuances, « une peine incompressible de 50 ans pour les actes de terrorisme ». Dans leur charge contre le supposé laxisme de Macron face à l'immigration et l'insécurité, les ténors de LR ont débordé sur leur droite les chefs du RN.

Cette surenchère aux relents malodorants s'inscrit déjà dans la campagne électorale présidentielle. Macron ayant siphonné le

programme de la droite sur le terrain économique et social, celle-ci cherche à se démarquer sur celui de la sécurité. Macron et Le Pen étant en tête des sondages, la droite LR cherche à crier plus fort qu'eux contre les étrangers et l'immigration. Peu leur importe qu'il n'y ait aucun lien entre ceux-ci et l'insécurité.

Pour ne pas être en reste, Macron et ses ministres s'agitent sur le même tas de fumier. Opportunément, Darmanin a présenté le 28 avril en Conseil des ministres un nouveau projet de loi antiterroriste, la vingtième loi du genre depuis vingt-cinq ans ! Supposée permettre de tracer davantage les anciens détenus



Macron à Montpellier le 19 avril.

condamnés pour ce motif, elle va donner un peu plus de droits à la police pour surveiller les communications, les réseaux sociaux, ou pour permettre les visites domiciliaires. Elle n'empêchera pas plus les attentats que les précédentes mais pourra être utilisée à la discrétion du pouvoir pour surveiller tous ceux, même totalement opposés au terrorisme, qui contestent l'ordre social.

Pendant l'année qui vient, chaque acte terroriste réel ou supposé, chaque fait divers sordide, chaque décision de

justice jugée trop clémente, seront exploités et amplifiés par les uns et les autres. Cette surenchère va nourrir le racisme et la xénophobie et désigner à la vindicte publique les musulmans ou supposés tels. Sous prétexte de lutte contre l'immigration clandestine, elle confortera nombre de policiers à multiplier les vexations, les brutalités et les abus de pouvoir. Plutôt que d'empêcher la radicalisation terroriste ou simplement la folie, un tel accueil, de tels traitements contribueront à les engendrer.

Quant aux travailleurs de ce pays, ils ont tout à perdre à se laisser diviser en fonction de leur origine, leur religion ou leur nationalité. Dans les usines ou les bureaux, sur les chantiers et les réseaux de transports, ils sont frères et sœurs d'exploitation. À l'inverse, les Macron, Bertrand, Pécresse ou Le Pen, qui sèment la haine et la division pour accéder au pouvoir, défendent tous un ordre social infâme qui nourrit le terrorisme.

Xavier Lachau

Darmanin : serial baratineur

« Nous améliorons le suivi sociopsychiatrique des personnes potentiellement dangereuses », a osé affirmer Darmanin dans l'interview fleuve accordée le 25 avril au Journal du Dimanche après le crime de Rambouillet.

Cette affirmation, faite à partir du cas du meurtrier de l'agente administrative de Rambouillet, atteint semble-t-il de troubles de la personnalité, est vide de sens. Car si les dix unités pour malades difficiles (UMD) du pays, aux conditions d'internement quasi carcérales, sont relativement bien dotées en personnel, la psychiatrie publique est en souffrance depuis des années.

En 2018, les mouvements des travailleurs des hôpitaux psychiatriques du Havre, d'Amiens, Niort ou Moisselles avaient mis en lumière les besoins immenses et une situation « passée de grave à catastrophique », comme le soulignaient les soignants. Fermetures de lits, coupes budgétaires, disparition des moyens d'enseignement et de formation : tous les secteurs de la psychiatrie publique sont touchés.

Des malades sont poussés dehors sans continuité de soins, promis à la clocharisation s'ils n'ont pas de proches pouvant s'occuper d'eux, avec à la clé l'aggravation de leurs pathologies. Les produits stupéfiants

– drogues et alcools –, dont il est beaucoup question aujourd'hui, deviennent alors des « anxiolytiques sans ordonnance ».

Le secteur de pédopsychiatrie est à genoux faute de moyens. Interrogée récemment sur les retombées des mesures de confinement sur la santé mentale des

enfants et des adolescents, Marie Rose Moro, pédopsychiatre, dénonçait le gouffre entre les déclarations préoccupées du gouvernement et sa politique : « En dix ans, la moitié des pédopsychiatres ont disparu et la durée d'attente pour un premier rendez-vous dépasse parfois les dix-huit mois. Nous n'arrivons pas à augmenter ces postes, mais aussi parfois même à les maintenir. Dans certaines villes, dans des territoires entiers, il n'y a plus de pédopsychiatres. »



Lors d'une grève à l'hôpital psychiatrique du Rouvray en 2019.

Pour prendre en charge les patients, à l'hôpital ou dans des structures alternatives, il faudrait mettre des moyens massifs. Le

gouvernement se contente au mieux de belles paroles, au pire de mensonges éhontés.

Nadia Cantale

Délire psychiatrique et délire démagogique

Après l'assassinat de Sarah Halimi, les experts psychiatres mandatés par la justice ont, par deux fois, estimé que le coupable, Kobili Traoré, était irresponsable pénalement.

Il est, depuis son arrestation, interné dans une unité spéciale psychiatrique et, disent les médecins, n'est pas près d'en sortir. Le tribunal a suivi l'avis des experts, éteignant l'action pénale et déclenchant un tollé médiatique, politique et surtout intéressé.

La droite dans son ensemble, gouvernement compris, hurle au laxisme judiciaire, tant l'occasion lui semble belle. Ce malade mental au nom étranger, bourré de cannabis,

proférant des insanités antisémites, souffrant depuis plusieurs jours de délire de persécution a assassiné sa voisine, une femme juive de 65 ans, dans des circonstances particulièrement horribles, persuadé qu'elle était le diable. Si la justice se contente de le déclarer fou et de l'enfermer, quelle aubaine ! Et tous donc de réclamer une justice plus dure, de conspuer les experts et les juges et de se presser devant les caméras et les micros pour enchérir dans le délire sécuritaire,

ne reculant devant aucun amalgame ni aucune affabulation. Les plus modérés proposent de modifier la loi en définissant plus exactement l'irresponsabilité mentale. Vaste programme... D'autres dissertent sur les dangers plus ou moins grands du cannabis sur la santé mentale et les avantages de sa prohibition ou de sa dépénalisation. Les plus excités ne proposent rien mais s'arrogent le monopole de la lutte contre l'antisémitisme, en en faisant le prétexte de tous leurs préjugés.

Dans une époque de réaction, alors que les malheurs individuels et collectifs se multiplient,

que les préjugés de toute sorte font florès, des médias mettent du sel sur les plaies et des bateleurs politiques débattent leur sale marchandise. Ce n'est pas la justice qui les intéresse, ni la douleur des proches de Sarah Halimi, ni même la révolte devant ce crime odieux, mais leur autopromotion. Si Kobili Traoré, assassin dans son délire antisémitique, avait été jugé et condamné à la prison, il ne leur serait resté qu'à réclamer une peine plus lourde. Sur cette voie, à quand le retour à la torture, au supplice des brodequins ou au bûcher en place publique ?

Paul Galois

Assurance chômage : des milliers de manifestants contre la réforme

Vendredi 23 avril, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans toute la France contre la réforme de l'assurance chômage.

Les manifestants étaient 600 à Lille et à Lyon, 500 à Nancy et Besançon, plusieurs milliers à Paris... Partout, les cortèges organisés par les syndicats CGT et SUD, des associations ou des collectifs ont rassemblé des intermittents du spectacle et des travailleurs saisonniers empêchés de travailler depuis près d'un mois, comme les travailleurs de la restauration, de l'hôtellerie, de l'événementiel. Des travailleurs précaires et des chômeurs s'y sont joints,

mais aussi des salariés menacés de licenciement, comme les travailleurs de Renault Lardy.

À Paris, le cortège était vivant et dynamique. Les manifestants ont été accueillis à Bastille par un chœur composé de chanteurs professionnels. Fonctionnaires, en CDI ou précaires, tous se savent menacés, qui par la réforme de l'assurance chômage, qui par les attaques de Bachelot contre les troupes permanentes. Les travailleurs du spectacle,

qui constituaient la majorité des manifestants, ont exprimé leur exaspération d'être empêchés de travailler depuis près d'un an. De nombreux artistes ont basculé dans la misère ou la précarité, et beaucoup dans la dépression.

La situation est d'autant plus difficile qu'on n'en voit pas le bout. Ces travailleurs ont l'impression de servir de prétexte au gouvernement qui, dans la lutte contre l'épidémie, ferme les lieux culturels, tout en laissant circuler le virus dans les usines et les transports en commun. Tout le monde était content de se



Manifestation d'intermittents du spectacle, le 23 avril.

retrouver pour manifester, exprimer sa colère mais aussi chanter, jouer, danser dans le cortège, où l'on trouvait des fanfares, mais aussi des acrobates, des échassiers, des marionnettistes, des chanteurs, musiciens, comédiens... Comme

le disait une jeune infirmière, choriste amateur venue chanter dans le chœur d'arrivée : « Ça fait un an que je ne fais que travailler, là, chanter avec vous, tous ensemble, j'ai l'impression de revivre... »

Line Kovic

Rentrée des classes : sans moyens mais avec virus

Le 26 avril, la rentrée des vacances de printemps a eu lieu pour les élèves de maternelle et de primaire dans tous les départements. Un groupe de chercheurs et médecins a le même jour dénoncé le sur-risque de contamination que représente cette rentrée.

La rentrée n'a en fait eu lieu que pour les enfants qui ne sont pas atteints par le Covid car, selon

une directrice d'école de Saint-Denis, des parents d'élèves malades ont déjà prévenu de l'absence de

leurs enfants. Si leur enseignant n'était pas atteint non plus, les élèves ont retrouvé leurs camarades de classe. Seuls 15 000 salariés de l'Éducation nationale ont en effet été vaccinés, soit un peu plus de 1%. Moins compliqué apparemment que la vaccination, le énième protocole sanitaire a donc été diffusé, qui prévoit la fermeture de la classe au premier élève malade, ses camarades étant alors considérés comme cas contacts et isolés pendant sept jours à la maison.

Qu'en sera-t-il des 400 000 tests salivaires par semaine promis par Blanquer ? Pour l'instant, ils tardent à être acheminés, même s'ils sont apparus dans des reportages destinés à laisser croire à l'efficacité de l'action gouvernementale. De toute façon, leur administration nécessite une autorisation parentale, parfois complexe à obtenir,

ainsi que du personnel formé, indépendamment des enseignants. Or où sont les 1 700 médiateurs promis par le ministre ? Où sont les infirmières et les médecins scolaires en nombre suffisant pour faire face à ce nécessaire retour en classe des enfants ainsi qu'à leurs difficultés psychologiques en cette période de crise ? Où sont les enseignants-remplaçants d'autrefois, dédiés à prendre au pied levé la classe d'un instituteur malade ? Ils ont tous été affectés à des postes fixes par mesure d'économie. On en est même encore, selon le collectif de médecins, à devoir aérer des salles de classe sans fenêtres ouvrantes... alors que les dix minutes d'aération préconisées chaque heure se révèlent insuffisantes !

Quant aux enseignants des collèges et lycées, dont les élèves sont rentrés à distance le 26 avril mais

devraient être physiquement dans leurs établissements à partir du 3 mai, ils s'inquiètent de la fourniture des tests et même des auto-tests promis pour les adultes et les plus de 15 ans. Ils ont aussi matière à être vigilants, de même que les parents, pour obtenir la « demi-jauge » évoquée par Blanquer, c'est-à-dire les cours en demi-groupes pour les élèves de 4^e et les 3^e, véritable casse-tête pour ceux qui doivent le mettre en œuvre. Là aussi, le manque de personnel, d'enseignants, d'adultes encadrants formés, transforme la reprise des cours en Koh-Lanta.

La rentrée risque fort, à nouveau, de forcer les élèves, les parents et le personnel des établissements à s'organiser avec les moyens du bord, sans pour autant être sûrs d'échapper au virus.

Viviane Lafont



Procès de Viry-Châtillon : des méthodes policières scandaleuses

Huit des treize jeunes accusés d'avoir attaqué au cocktail Molotov et gravement brûlé des policiers à Viry-Châtillon en octobre 2016 ont été acquittés en appel par la cour d'assises de Paris samedi 17 avril.

Le verdict a immédiatement entraîné un tollé de la part des syndicats de police.

À l'appel de leurs syndicats, quelques centaines de policiers ont donc manifesté mardi 20 avril dans plusieurs villes de France pour dénoncer un pré-tendu laxisme de la justice. Ce jugement n'est pourtant pas totalement une surprise dans la mesure où,

en première instance, cinq jeunes avaient déjà été acquittés. En outre, loin d'être laxistes, les juges ont prononcé des peines de six à dix-huit ans de prison à l'encontre des cinq autres accusés. Les verdicts d'acquiescement étaient la conclusion logique d'un procès qui a mis en évidence les méthodes utilisées par la police pour obtenir des aveux :

chantage, intimidation, insultes, tout était bon. Les avocats ont dénoncé des « altérations frauduleuses de la vérité ».

Les juges, en visionnant les auditions, n'ont pu que constater que les procès-verbaux ne correspondaient pas aux propos des accusés. En réalité, au terme de deux procès, une seule conclusion s'impose : des jeunes ont passé jusqu'à quatre ans en prison alors qu'ils étaient innocents. Ce n'est d'ailleurs certainement pas fini car certains des condamnés

ont annoncé qu'ils contesteraient les jugements rendus.

Sans se soucier des raisons qui ont conduit les juges à prononcer leur verdict, plusieurs représentants de la droite et de l'extrême droite ont tenté d'exploiter politiquement ce fait divers et la réaction des policiers. Ainsi la présidente de droite de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, a affirmé qu'il y avait eu « trop d'acquiescements » en dépit, selon elle, de « faisceaux d'indices concordants ». Gilbert

Collard, du Rassemblement national, a carrément qualifié le verdict d'« idéologique et immigrationniste ».

Le fait que les accusés soient coupables ou non et que certains aient fait de la prison pour des actes qu'ils n'ont pas commis n'est pas le problème de ces gens-là. Des politiciens démagogues ne peuvent rater aucune occasion de flatter les préjugés de leur électorat réactionnaire, hostile aux immigrés et, plus généralement, aux classes populaires.

Denis Aler

Groupe Lagardère : bataille entre requins

Depuis plus d'un an, une bataille feutrée se déroule entre Bolloré et Arnault pour dépecer le groupe Lagardère. Ce Game of Throne entre capitalistes français se déroule sous l'arbitrage de Nicolas Sarkozy, ami des deux protagonistes.

Le groupe Lagardère, ce sont les éditions Hachette, troisième éditeur mondial, les boutiques Relay que l'on trouve dans toutes les gares et les aéroports du pays ou encore certaines boutiques duty free. Lagardère possède Europe 1, Paris Match et Le Journal du dimanche. Depuis plus d'un an, le groupe, dirigé par Arnaud Lagardère, héritier de son papa Jean-Luc, a des difficultés financières, son patron étant lui-même perclus de dettes.

Deux requins de l'édition et de la communication, Vincent Bolloré et

Bernard Arnault, flairant une belle proie à croquer, se sont tour à tour portés « au secours » d'Arnaud Lagardère, vieil ami de leurs familles bourgeoises. Bolloré est le propriétaire de Vivendi, autre géant de l'édition et de la communication. Il possède aussi CNews et Canal+. Bernard Arnault, de son côté, possède entre autres le journal Les Échos, Le Parisien-Aujourd'hui en France, Radio classique et contrôle Challenges. Chacun veut renforcer sa mainmise sur de grands médias avec des gros bénéfices et de l'influence à la clé.

Après une série d'épisodes mouvementés, les actionnaires principaux, dont Bolloré et Arnault, ont imposé à leur « ami et protégé » un changement de statut pour la direction de son entreprise. Pour faire court, en échange d'un paquet d'actions et d'un petit pactole, Arnaud Lagardère devient un PDG ordinaire au pouvoir limité. Désormais, il pourra être remercié par les actionnaires majoritaires à qui il doit rendre des comptes. Le scénario laisse maintenant bien peu de suspense. Une chose est sûre : cette bataille entre requins capitalistes ne rendra pas les médias plus indépendants des puissances d'argent.

Xavier Lachau

Cité Allende - Saint Denis : les locataires se mobilisent

À la cité Allende, à Saint-Denis, les locataires ont engagé une bataille contre Logirep, un bailleur privé dit « social », pour des surfacturations d'eau. Suite à des changements de compteurs, une grande partie des 530 locataires ont reçu des factures incompréhensibles et aberrantes, réclamant des sommes allant jusqu'à plus de 6000 euros.

Cela a suscité l'indignation des habitants. Dans cette période où ils sont particulièrement touchés par le chômage et la baisse de leur niveau de vie, de telles factures d'eau peuvent faire basculer certains dans la misère.

Dans un premier temps, les locataires ont demandé des explications à Logirep qui leur impute en quelques mois des centaines de mètres cubes d'eau. Avec humour, certains ont ajouté que leur appartement n'hébergeait ni jacuzzi, ni future piscine olympique. Mais, peine perdue, les

responsables de Logirep – quand ils étaient enfin joignables – n'avaient qu'un mot à la bouche : « Payez ! »

L'Amicale des locataires ayant disparu il y a plusieurs années, la protestation est partie de deux locataires qui ont apposé des affiches et appelé à des réunions. La première a regroupé huit personnes et la seconde, où le collectif Allende a été créé samedi 10 avril, quarante personnes.

Samedi 17 avril, une cinquantaine de résidents et de soutiens ont participé à l'assemblée générale qui s'est déroulée dans une des

cours des bâtiments, Logirep refusant l'accès au local commun. Des résidents référents se sont inscrits dans chaque bâtiment pour récupérer les dossiers des uns et des autres. Une délégation de quatorze locataires a été élue pour rencontrer les responsables de Logirep qui, inquiets de cette mobilisation, ont daigné enfin répondre en demandant une rencontre avec le collectif. Puis les locataires ont réalisé un atelier banderoles qu'ils ont l'intention d'installer à leurs fenêtres et partout dans la cité. Dimanche 18 avril, l'atelier banderoles a continué et un comité d'organisation réunissant dix-huit personnes s'est mis en place. Il va vraiment falloir que Logirep refasse ses calculs de charges.

Correspondant LO



Affaires en baisse, dividendes en hausse : capital cannibale

Le ralentissement de la production et des échanges mondiaux consécutif aux débuts de la pandémie en 2020 a mécaniquement réduit le chiffre d'affaires des grands groupes capitalistes. Leurs bénéfices déclarés s'en sont ressentis. Le résultat des entreprises du CAC 40, les quarante plus importantes cotées à la Bourse de Paris, a ainsi diminué de 55 % entre 2019 et 2020.

Pourtant, ces groupes se préparent aujourd'hui à verser 51 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit presque autant qu'en 2019, année record. L'Observatoire des multinationales, qui a publié ces chiffres, cite entre autres le cas de Total. Le groupe pétrolier va distribuer 7,6 milliards d'euros à ses actionnaires alors même qu'il a déclaré un déficit de 7,2 milliards pour l'année passée. De façon générale les groupes du CAC 40 vont verser à leurs actionnaires plus d'argent que ce qu'ils ont déclaré comme bénéfices.

Ce miracle comptable n'en est pas un et doit tout à l'action de l'État. Toutes ces entreprises ont en effet profité d'aides publiques sous différentes formes, allant du paiement des salaires des travailleurs en chômage jusqu'aux subventions directes et aux dégrèvements multiples d'impôts et de cotisations. Ils ont également largement profité des prêts à taux zéro consentis par la Banque de France et la Banque centrale européenne. Cet argent, créé par les institutions financières et qui sera finalement porté au débit des travailleurs, aura donc servi à satisfaire les actionnaires.

Le rapport cite également

le groupe pharmaceutique Sanofi qui, outre les aides offertes à tout capitaliste, a bénéficié des commandes prépayées de vaccins qui n'existent toujours pas. Sanofi se prépare à verser près de 5 milliards à ses actionnaires. On attend toujours ses investissements pour produire, même avec les brevets des autres s'il le faut, les vaccins en quantité suffisante pour faire face à la pandémie.

La politique de Sanofi, qui sacrifie la production de vaccins à la satisfaction des actionnaires, est révoltante. Mais c'est en fait celle de tous les capitalistes qui, sous l'aile de l'État, profitent de la crise pour s'enrichir. Il ne s'agit pas d'un système aveugle, d'institutions sourdes et de victimes anonymes. Derrière les colonnes de chiffres, ceux des dividendes comme ceux des sacrifiés, il y a des visages. Il y a ceux des millions qui sont morts et mourront demain faute de vaccin. Il y a aussi, pour ne citer que les plus connus, celui de Bernard Arnault, qui touchera 1,5 milliard d'euros de dividende de ses actions LVMH, ou celui de Françoise Bettencourt, 730 millions ce printemps pour son paquet de L'Oréal.

Paul Galois

Prestations familiales : à la loupe !

Le 1^{er} avril, le gouvernement a augmenté de... 0,1 % les prestations familiales, payables le 1^{er} mai.

Ainsi le montant des allocations familiales, dans une famille comptant deux enfants, avec le plafond de ressources le plus bas, est en hausse de 13 centimes par mois. Le RSA gagne 56 centimes et la prime d'activité de base 55 centimes.

Ces augmentations permettront à un bénéficiaire

du RSA de vivre (si on ose dire !) avec 565,34 euros par mois et à une personne seule touchant la prime d'activité de vivre avec 553,71 euros.

Ainsi, l'ensemble des milliardaires du pays, qui se partagent 500 milliards et dont les fortunes ne cessent de faire des bonds, ne risquent-ils

pas pour leurs investissements boursiers de subir la concurrence des « bénéficiaires » (c'est le terme utilisé) des allocations familiales, du RSA et de la prime d'activité.

Quant à l'État, on appréciera son extrême générosité quand il distribue ses cadeaux aux plus pauvres à l'aide d'une pince à épiler...

A. V.

Tchad : Macron soutient la dictature

Emmanuel Macron s'est rendu le 23 avril aux funérailles du président tchadien Idriss Déby pour tresser des lauriers à celui qui fut un dictateur sanglant. « *Cher Président, cher Maréchal, cher Idriss (...) vous avez vécu en soldat, vous êtes mort en soldat* », a commencé Macron pour son éloge funéraire, avant de poursuivre : « *La France ne laissera jamais personne, ni aujourd'hui ni demain, remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad.* »

Après la mort d'Idriss Déby, tué en guerroyant contre une rébellion, Macron veut pouvoir continuer à compter sur l'armée tchadienne pour défendre les intérêts de l'impérialisme français en Afrique. Ses paroles étaient donc aussi une manière d'adouber son fils, Mahamat Déby, qui s'est d'emblée imposé à la tête de l'État, flanqué d'une junte militaire, et se voit déjà contesté.

Les manifestants sont descendus dans la rue mardi 27 avril, brandissant des pancartes « *Non à une monarchie au Tchad* », mais aussi « *Non aux soutiens de la France* », visant le clan Déby pour le rôle de supplétifs de l'armée française qu'il fait jouer aux militaires tchadiens. Les forces de répression ont tiré, faisant au moins cinq morts. De leur côté certains membres de la famille du dictateur défunt ne se résignent pas à avoir été écartés. Quant à l'armée tchadienne, elle pourrait bien éclater en bandes rivales, elle qui était surtout soudée par la fidélité à son

chef. Autant dire que la stabilité au sujet de laquelle Macron s'inquiète est loin d'être assurée.

Idriss Déby avait été réélu pour la sixième fois quelques jours avant sa mort. La campagne électorale, si l'on peut employer ce nom, avait été un condensé de violences et de répression. Les manifestations appelées par les syndicats, les partis d'opposition et les organisations humanitaires avaient été interdites et sauvagement réprimées. De nombreux manifestants avaient été passés à tabac, fouettés ou battus à coups de bâton par l'armée et la police, et certains entraînés dans les commissariats pour y être torturés à l'électricité. Le 28 février, les forces de répression avaient attaqué la maison d'un des principaux candidats, Yaya Dillo, tué sa mère de 80 ans et blessé cinq autres membres de sa famille.

Idriss Déby a dû la longévité de son règne au soutien ininterrompu des présidents français pendant plus de trente ans. Après



La junte militaire à la télévision tchadienne le 27 avril.

un séjour dans une école militaire française en 1985, il était devenu le conseiller militaire du dictateur tchadien alors au pouvoir, His-sène Habré, qui était soutenu par la France. Il l'avait remplacé en 1990 à l'issue d'un coup d'État mené sous la houlette des services secrets français, qui voyaient avec déplaisir le président tchadien se tourner vers les USA. Depuis, le soutien de l'armée française n'avait jamais fait défaut à Idriss Déby.

En 2008, alors que des rebelles étaient entrés dans la capitale N'Djamena, les militaires français avaient occupé l'aéroport sous prétexte de préparer l'évacuation des Européens. Ils avaient surtout permis d'approvisionner l'armée d'Idriss Déby en armes et en munitions et de renverser la situation à son profit.

Plus récemment, en février 2019, les Rafale français avaient détruit une colonne de rebelles marchant sur la capitale. C'est aussi à N'Djamena qu'est installé

le poste de commandement du G5 Sahel, et que sont positionnés les bombardiers français capables d'intervenir dans tous les pays d'Afrique.

Idriss Déby choyait son armée, qui dévore une grande partie du maigre budget national d'un pays qui manque d'hôpitaux, d'écoles et plus généralement de tout service public. Il l'équipait en armes modernes et laissait les militaires faire ce qu'ils voulaient.

Les chefs, souvent issus de son cercle familial, ont ainsi amassé des fortunes en trafics, marchés publics détournés ou confiscation de troupeaux. Les hommes du rang quant à eux jouissent de l'impunité pour voler la population pauvre et s'en prendre aux femmes, allant parfois jusqu'à les fouetter.

Cette armée a garanti le pouvoir d'Idriss Déby, mais elle a aussi été sa carte de visite auprès des grandes puissances. Lorsque l'armée française est intervenue au Mali en 2013, c'est aux

troupes tchadiennes qu'elle a fait appel pour pourchasser les djihadistes retranchés dans leur repaire du massif des Ifoghas.

En Centrafrique, les soldats tchadiens sont intervenus en soutien à l'armée française. Les États-Unis également sont redevables à Idriss Déby qu'ils ont longtemps appuyé en vertu du soutien qu'il leur apportait face au dictateur soudanais Omar el-Bechir, aujourd'hui renversé.

Ils ont continué à le faire pour l'aide apportée au Nigeria à la lutte contre Boko Haram. Même la Chine était redevable au dictateur puisqu'il l'a fait bénéficier d'une bonne partie du pétrole tchadien découvert en 2003.

C'est devant les méfaits de ce président criminel qu'est venu s'incliner Emmanuel Macron à N'Djamena, préoccupé de tout faire pour qu'une dictature odieuse, mais alliée de l'impérialisme français, se perpétue au Tchad.

Daniel Mescla

Migrants naufragés : un assassinat

Le 22 avril, cent trente migrants sont morts au large de la Libye. Ils avaient embarqué sur un bateau de fortune composé de deux flotteurs en caoutchouc, moins solide qu'un zodiac, qui n'a pas résisté aux conditions météorologiques mais surtout à l'indifférence des autorités libyennes et européennes qui les ont laissés mourir.

L'ONG Alarm Phone, qui recueille les appels de détresse, a reçu et transmis toute la journée leurs appels au secours à ceux qui auraient dû les sauver. Pendant quatre heures, les volontaires de cette ONG se

sont heurtés à des centres de secours officiels injoignables, jusqu'à ce que le centre de crise italien les renvoie sur les « autorités compétentes » libyennes qui ont affirmé qu'une patrouille partait à la recherche de l'embarcation en détresse. Encore quatre autres heures sont passées jusqu'à ce que le seul navire de l'ONG SOS Méditerranée, l'*Ocean Viking*, très éloigné sur une autre zone de sauvetage, décide de son propre chef de partir à la rescousse des migrants sur une mer démontée. Il n'a trouvé qu'une embarcation vide. Les gardes-côtes libyens ont reconnu qu'ils n'étaient pas sortis en raison des mauvaises conditions météorologiques. La veille, ils avaient intercepté une autre embarcation avec 104 migrants à bord. Une troisième avec plus de 40 personnes est encore portée

disparue.

Malgré des frontières de plus en plus hermétiques et la baisse des tentatives de traversées, l'Organisation internationale des migrations estime à plus de 450 le nombre de morts en Méditerranée depuis le 1^{er} janvier 2021, qui s'ajoutent aux 1200 disparus de 2020. Le bilan est lourd et il est surtout révélateur de la politique abjecte des gouvernements européens responsables de cette hécatombe. Ce sont eux qui ont choisi de confier à la Libye le rôle de geôlier de camps de rétention où les migrants sont enfermés dans des conditions épouvantables, soumis aux tortionnaires et aux violeurs. Ce sont eux qui payent pour protéger leurs frontières. Dans ce dernier naufrage, ce sont eux les coupables de ce qu'on ne peut pas appeler autrement qu'un assassinat.

Sylvie Maréchal



Une autre embarcation de fortune chargée de migrants, ceux-là ont été sauvés... Ceux qui avaient embarqué le 22 avril sont morts abandonnés.

Inde : la catastrophe et le mépris des gouvernants

L'épidémie prend un tour catastrophique en Inde. Les médias ont montré les hôpitaux engorgés, manquant de tout, les malades mourant dans la rue faute d'un respirateur, et jusqu'aux lieux de crémation débordant de cadavres. Les familles désespérées pleurent leurs morts, complètement désarmées. L'État montre sa totale incapacité.

Le gouvernement porte évidemment une lourde responsabilité dans cette situation. Il est aux mains du parti nationaliste religieux qui, jusqu'alors, quel que soit le problème, misait sur la haine des musulmans comme dérivatif. Tout juste capable d'organiser les pogroms d'une main et les privatisations de l'autre, il a, au début de la pandémie, fait preuve d'un mépris insupportable pour la population. Des millions de travailleurs, sans ressources pour cause de fermetures d'entreprises, ont alors tenté de rejoindre, quelquefois à pied, leurs

villages d'origine. Des centaines de millions d'autres, restés dans les grandes villes, affirmaient que la maladie leur faisait moins peur que la faim.

Le gouvernement indien, comme tous ses homologues, a fait de grands discours sur la vaccination, produit des statistiques et des graphiques flatteurs en ne vaccinant qu'une part infime de la population.

Les nationalistes au pouvoir ont laissé se dérouler d'immenses rassemblements religieux il y a quelques semaines. Pire encore, ils ont organisé

eux-mêmes des meetings politiques en vue de leur réélection, sans prendre aucune mesure sanitaire. Le résultat ne s'est pas fait attendre, l'épidémie a explosé au-delà de ce que le système sanitaire peut supporter.

Ce gouvernement, aussi coupable soit-il, n'est pourtant pas le seul responsable. En effet, l'humanité, comme l'épidémie, est une. Comme l'est aussi l'économie mondiale.

Et justement, dans la division mondiale du travail imposée par l'impérialisme, l'Inde est un maillon important de l'industrie

pharmaceutique. Il y a dans ce pays de vastes usines, filiales des trusts mondiaux ou sociétés indiennes, le plaçant au troisième rang pour la production de principes pharmaceutiques actifs. Quelle difficulté technique y avait-il à fournir les brevets et les techniques nécessaires pour y produire les vaccins? Rien d'insurmontable sans doute, mais la loi du profit, le secret commercial, la puissance des trusts mondiaux du vaccin en ont décidé autrement. La population indienne en paye le prix.

Un reportage datant du

début de la pandémie montrait deux policiers chassant à coups de bâton une foule de plusieurs centaines de travailleurs tentant de prendre un bus pour fuir l'épidémie.

Cela pouvait donner une idée du traitement réservé aux opprimés, les mêmes qui se désespèrent aujourd'hui devant les hôpitaux bondés.

Mais on peut imaginer quelle colère s'accumule en leur sein contre un gouvernement méprisant, contre les capitalistes locaux et même l'ordre impérialiste.

Paul Galois



Meeting électoral du parti gouvernemental à Calcutta le 5 avril.

BIKAS DAS/AP

Covid : cauchemar pour les pays pauvres

Depuis un peu plus d'un an, on sait que le nouveau coronavirus circule sur toute la planète, totalement insensible aux frontières, en se multipliant à l'envi sur les individus des populations non vaccinées.



On ne pourra donc sortir de cette pandémie qu'à l'échelle de toute l'humanité et le combat ne pourra pas être gagné tant que subsisteront des foyers épidémiques. Depuis plus de dix mois, on a découvert et mis au point les vaccins nécessaires pour remporter la bataille, et pourtant... Des pays entiers, de larges territoires de la planète ne

disposent d'aucune dose ou si peu, pour la seule et unique raison qu'ils sont pauvres et que les vaccins sont des marchandises comme les autres.

Rien qu'en France, qui n'est pourtant pas en tête de peloton des pays riches les plus vaccinés, dimanche 25 avril, 14 millions de personnes avaient reçu au moins une première dose de

vaccin contre le coronavirus soit un peu plus de 20% de la population. Quelques jours plus tôt, Emmanuel Macron ne craignait pas le ridicule en se félicitant de l'envoi à destination de pays de l'Afrique de l'Ouest de... 100 000 doses de vaccin.

Quelques mois après le début de la pandémie, les États les plus riches, d'abord les États-Unis puis les États européens, ont déversé sur les laboratoires de l'industrie pharmaceutique des flots d'argent. Dès le mois de février 2020, Trump leur offrait 10 milliards de dollars afin, disait-il, de financer la recherche. Puis les États les plus riches ont payé à l'avance, et au prix fort, des quantités astronomiques – 4,6 milliards de doses pour une population totale qui dépasse à peine le milliard d'habitants – de vaccins qui n'étaient encore que des espoirs. Des dizaines de milliards de dollars et d'euros ont ainsi ruisselé sur les laboratoires de la grande industrie pharmaceutique.

À la même époque le programme dit Covax a été mis en place par l'OMS, celle-ci devant en discuter avec les laboratoires pharmaceutiques, négociant, acheter et répartir entre pays pauvres les doses ainsi obtenues. Un an plus tard, le noble

objectif affiché par Covax de « garantir un accès juste et équitable pour tous les pays du monde » est évidemment très loin d'être atteint.

En effet, alors que les campagnes de vaccination contre le Covid-19 ont commencé au mois de décembre 2020 et qu'un milliard de doses ont été administrées de par le monde, Covax n'a distribué que 40 millions de doses, c'est-à-dire seulement 4% de la totalité des doses injectées dans le monde. Là où, en moyenne, dans les pays riches, une

personne sur quatre est vaccinée, dans les pays pauvres, c'est une personne sur cinq cents.

L'immense majorité de la population mondiale ne dispose donc d'aucun vaccin. Pas plus qu'elle ne dispose en quantité suffisante de tests de dépistage quels qu'ils soient, ni de respirateurs ni d'oxygène ni même d'équipements sanitaires dignes de ce nom. Un véritable cauchemar pour les populations les plus démunies.

Sophie Gargan

Volkswagen : du syndicat au patronat

Âgé de 64 ans, Bernd Osterloh, longtemps le principal dirigeant syndical chez Volkswagen, cède sa place de président du comité d'entreprise, l'organe de cogestion où se côtoient syndicalistes et membres de la direction, pour devenir... DRH du pôle lourd du constructeur automobile allemand (MAN, Scania, etc.).

Ces dernières années Osterloh, par ailleurs influent au sein de la centrale syndicale IG Metall et membre du Parti

social-démocrate, passait pour s'opposer fermement au PDG de la firme. Ce qui ne l'avait pas empêché d'avaliser la suppression de 23 000 emplois en 2016.

C'est donc le 1er mai que ce bureaucrate syndical passera officiellement au service de son patron, avec un salaire tournant autour de 2 millions d'euros par an. Mais n'était-il pas déjà à son service avant?

L. D.

Birmanie : la complicité de l'impérialisme

Un sommet spécial de l'Asean, l'Association des nations du Sud-Est asiatique, consacré à la situation au Myanmar (nom officiel de la Birmanie), s'est tenu le 24 avril en Indonésie en présence de l'auteur du coup d'État, le général Min Aung Hlaing.

C'était l'occasion, pour ce boucher qui a fait massacrer depuis le 1^{er} février plus de 750 opposants, de se faire adouber par ses pairs. Il n'a pas été déçu. Le « communiqué de consensus » en cinq points se contente de réclamer la cessation de la violence au Myanmar en appelant « toutes les parties à faire preuve de retenue » et à amorcer un « dialogue constructif entre toutes les parties concernées pour rechercher une solution pacifique dans l'intérêt du peuple ». Il n'y figure aucune condamnation du coup d'État à l'origine de la répression sanglante du régime, aucune menace de sanctions, aucun appel non plus à libérer les détenus politiques que l'armée birmane tue ou torture depuis douze semaines, pas même la demande d'un quelconque calendrier d'élections.

Ce n'est à vrai dire pas surprenant de la part d'une association qui compte en son sein de nombreux dictateurs, eux-mêmes parvenus au pouvoir par les mêmes moyens, comme Prayut Chan-o-cha, militaire et Premier ministre thaïlandais au pouvoir depuis son coup d'État de 2014. Mais cette opération de légitimation correspond aussi aux intérêts des grandes puissances impérialistes. Un article paru le 9 avril dans la revue américaine de relations internationales *Foreign Affairs*, qui fait référence dans les milieux impérialistes, l'explique de manière crue.

Son auteur, Bilahari Kausikan, universitaire et ancien diplomate de Singapour, explique : « La Tatmadaw [l'armée birmane] est brutale. Elle aurait tué des centaines de personnes lors des manifestations actuelles. Mais les gouvernements occidentaux doivent comprendre que l'armée est indispensable. [...] si [ils] adoptent une approche agressive à l'égard de la Tatmadaw, ils risquent de perdre le soutien de partenaires clés, renforçant la détermination obstinée de l'armée et provoquant plus d'effusion de sang et d'instabilité dans la région. [...] Si la Tatmadaw se divise ou est rendue inefficace, le pays se fragmentera probablement. L'instabilité se répandra au-delà de ses frontières. L'Irak, la Libye et la Syrie sont des exemples qui donnent à réfléchir de ce qui pourrait arriver au Myanmar et en Asie du Sud-Est sans la force stabilisatrice de la Tatmadaw. »

En conclusion, il recommande de se servir de l'Asean pour « donner une apparence d'activité et rester engagé avec la junte » et « surtout de rassembler le courage politique d'être patient ».

Les travailleurs de Birmanie, qui ont joué un rôle important dans la lutte contre la dictature, ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour la renverser et déjouer les sordides calculs des dirigeants impérialistes.

Christian Bernac



Richepanse envoyé par Napoléon pour rétablir l'esclavage à Basse-Terre, en Guadeloupe.

Napoléon : comment terminer une révolution

Une polémique se poursuit sur la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte le 5 mai 1821. À droite, beaucoup encensent l'œuvre de l'empereur qui, en instituant les préfets et en créant le Code civil, aurait jeté les bases de l'État actuel.

Les mêmes évitent soigneusement de dire que, s'il y a quelque chose de positif à retenir de cette « œuvre », c'est en comparaison de l'Ancien régime et ce n'est nullement dû à la personne de Bonaparte mais à la révolution. Sans la Révolution française, c'est-à-dire les insurrections des sans-culottes à Paris, la révolte des paysans contre les nobles, la levée en masse des pauvres pour battre les armées royalistes, la bourgeoisie n'aurait pu abattre la monarchie absolue et se hisser au pouvoir. Mais encore aujourd'hui, elle préfère renier cette naissance sulfureuse car elle a très vite voulu mettre au pas ce peuple armé à qui elle doit d'avoir assuré son pouvoir.

La révolution a détruit l'ancien pouvoir des nobles et du clergé, ainsi que tout ce qui nuisait au commerce : les douanes intérieures et l'imbroglio administratif de la France. Elle a renversé la monarchie absolue et ouvert la voie à un État représentant les intérêts de la bourgeoisie. Mais cela se fit sous l'impulsion et le contrôle des masses armées ayant décidé de prendre leur sort en main. La période de la Terreur, tant décriée par la suite, fut en fait la plus révolutionnaire. Pour sauver la révolution bourgeoise, Robespierre alla jusqu'à s'appuyer sur le petit peuple, répondant à certaines de ses revendications et s'en servant pour anéantir les

ennemis de la révolution. Mais pour la bourgeoisie, cela ne pouvait pas durer au-delà de la victoire définitive sur la contre-révolution monarchiste.

Napoléon Bonaparte, devenu général grâce à la révolution, y mit donc un coup d'arrêt en 1799 par un coup d'État. Sa dictature permit alors de renforcer le pouvoir bourgeois contre le danger représenté par les classes populaires révolutionnaires et aussi contre un éventuel retour des royalistes.

C'est à partir de là que Napoléon put consolider l'État bourgeois. Pour mater les révoltes populaires, il centralisa et augmenta les forces de police. Il créa des institutions solides dirigées par des hauts fonctionnaires choisis, comme les préfets, pour remplacer celles plus démocratiques, comme les communes élues issues de la révolution. Il créa donc la Cour des comptes, les grands corps d'ingénieurs, le Conseil d'État, etc. Tout ce qui fait, depuis, le socle immuable de l'État, qu'il soit dictatorial ou républicain, l'administration, la justice, l'armée, fut confié à des hommes de la bourgeoisie.

En 1804, Napoléon promulgua le Code civil, qui reste aujourd'hui le fondement du droit dans la société bourgeoise. 80 % des articles y traitent de la propriété privée. Tous les droits furent donnés aux patrons. En cas de conflit social, ceux-ci étaient crus sur parole,

alors que les ouvriers devaient faire la preuve de ce qu'ils avançaient. Le livret ouvrier inventé par Napoléon entravait grandement leur liberté et les empêchait de quitter un patron de leur plein gré. Enfin Napoléon rétablit l'esclavage dans les Antilles françaises pour assurer les profits des capitalistes.

Le Code civil imposait aussi une place inférieure aux femmes. Tous les pouvoirs étaient transmis aux pères et maris, aussi bien sur les femmes que sur les enfants, tant la question de l'héritage était centrale pour les bourgeois. Certains articles de ce code napoléonien contre le droit des femmes n'ont été supprimés qu'à la toute fin du 20^e siècle.

Tout ce qui a changé depuis pour les travailleurs, pour les femmes, pour les esclaves des colonies, il aura fallu qu'ils l'arrachent. Aujourd'hui, ceux des hommes de la bourgeoisie qui acclament Napoléon rendent hommage à un dictateur qui a permis à leur classe de s'installer au pouvoir en tirant le rideau sur l'épisode révolutionnaire. Quant à certains qui, à gauche, rejettent Napoléon en l'opposant aux « valeurs républicaines », ils préfèrent eux aussi oublier la révolution et le fait que la République voulue par les masses après 1789 était bien loin des institutions d'aujourd'hui, bien rodées à la défense des nouveaux privilégiés.

Qui sait si les exploités ne pourraient pas retrouver le goût, en actualisant *La Carmagnole*, de « pendre les bourgeois à la lanterne » ?

Marion Ajar

AUNG KYAW HITET - SOPA IMAGES SIPA USA VIA REUTERS



Les manifestants sous les tirs de la police à Yangon (Rangoun), le 1^{er} mars.

Fonderie de Bretagne - Caudan : les travailleurs occupent

Mardi 27 avril, les travailleurs de la Fonderie de Bretagne à Caudan, près de Lorient, ont voté l'occupation de l'usine, dont le groupe Renault veut se débarrasser en la mettant en vente, en se débarrassant aussi des 350 salariés.

La veille se tenait un comité stratégique de la filière automobile avec la présence de quatre ministres, des patrons de Renault et Peugeot et de représentants syndicaux.

Bruno Le Maire a fait des discours sur les relocalisations, le directeur général de Renault Luca De Meo a répondu « *qu'il ne fallait pas défendre l'indéfendable* » et qu'il n'était donc

pas question de revoir le plan de restructuration de Renault. Les ministres se sont bien sûr inclinés, l'État mettant même la main à la poche pour « accompagner » les salariés des Fonderies, c'est-à-dire pour aider aux licenciements.

C'est après avoir pris connaissance des résultats de ce comité que les travailleurs de la Fonderie, en colère, ont décidé l'occupation



du site. Au changement d'équipes, ils étaient environ 200 à décider que « *plus rien ne rentre, plus rien ne sort... et personne non plus* ». Du coup, sept cadres de l'entreprise n'ont pu sortir avant 22h30, non sans entendre ce que les ouvriers

de la Fonderie avaient sur le cœur.

L'occupation continue, les ouvriers étant bien décidés à défendre leurs emplois et leurs salaires, et Renault a largement les moyens de payer.

Correspondant LO

Continental, Aéronautique, La Poste... : non à la baisse des salaires !

Après le quasi-gel des salaires en place depuis des années, les directions d'entreprises en sont de plus en plus aujourd'hui à organiser leur baisse.

Chez Continental, à Sarreguemines en Moselle, cette attaque s'est faite en deux temps. La direction s'en est d'abord prise aux primes d'intéressement, l'une dite locale, l'autre générale. Sur ces deux primes la diminution atteint cette année 2 200 euros. Les réactions de protestation passées, la direction a annoncé le montant de la prime de participation, en chute de près de 1 000 euros. Les travailleurs perdent donc 3 200 euros sur l'année.

La direction, appuyée par les responsables syndicaux, a de plus en plus lié le salaire à toute une série de primes. Celles-ci représentent près de 40 % du total des salaires des

travailleurs de Continental et sont aléatoires par nature, ce qui permet toutes les manœuvres.

Dans l'aéronautique, un des sous-traitants d'Airbus à Marignane, la Simra, une entreprise multinationale, remet en cause les rémunérations des travailleurs postés, pouvant aboutir à une baisse de 6 à 13 % du salaire. Cela ne vise pas que les ouvriers de Simra mais c'est une menace contre tous les travailleurs d'Airbus et de la branche aéronautique, ne serait-ce qu'en créant la possibilité de diminuer les rémunérations.

À La Poste, le total des primes qui disparaissent se décompose comme suit : 400 euros de prime

de participation, 300 euros de prime Covid, 250 euros maximum de prime gilets jaunes. Ce sont donc 950 euros qui peuvent disparaître de la rémunération annuelle d'un postier. Même si certaines de ces primes avaient un caractère exceptionnel, elles sont une partie du salaire. À

cela s'ajoutent les amputations possibles sur la prime bisannuelle de 320 euros versés en octobre et en février, liée maintenant à la présence.

Il s'agit là de quelques exemples touchant des entreprises sans lien entre elles. Patrons et directions sont à l'offensive et

voudraient faire baisser les rémunérations, directement ou en imposant du travail supplémentaire non payé. Il ne s'agit même plus pour les employeurs de se cacher derrière la crise du Covid mais d'augmenter les profits directement en s'en prenant aux salaires.

Paul Sorel

RATP : hold-up sur les congés

Suite au changement des dates des vacances scolaires, nombre d'agents de la RATP se retrouvent dans l'obligation de prendre des jours pour garder leurs enfants.

Plutôt que de les mettre en chômage partiel, la direction de la RATP veut leur imposer de prendre sur leurs congés. Malgré l'opposition de l'Inspection du travail et un jugement du tribunal administratif la

désavouant, elle persiste. Elle dit prendre acte de la décision du tribunal, mais maintient qu'elle « *continuera d'appliquer les règles prévues par la loi du 25 avril 2020 relative au dispositif de chômage partiel qui n'intègre*

pas les périodes de vacances scolaires ». Comme si la décision du gouvernement de changer les dates des vacances scolaires n'était pas liée à la pandémie!

Face à une direction qui entend imposer sa loi, quitte à s'asseoir sur les décisions des tribunaux, les agents devront se donner les moyens d'imposer leurs choix.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent Avec UberEats, un drôle de partenariat

Je travaille comme livreur en scooter pour l'entreprise UberEats. Officiellement, je ne suis pas un salarié mais un partenaire, comme ils le rappellent dans les messages qu'ils nous envoient.

En temps normal, notre rémunération n'est pas fixe mais dépend du nombre de livraisons effectuées. Ce que nous touchons pour chaque livraison est calculé automatiquement par l'application en fonction de la distance à parcourir entre le restaurant et le client. Nous ne sommes rémunérés que pour le temps de déplacement. Autrement dit, tous les moments durant lesquels nous attendons que l'application nous propose

une livraison dans notre secteur, que le restaurant prépare la commande que le client vienne chercher son repas, sont du temps de travail non rémunéré.

Sur les créneaux où UberEats s'attend à une augmentation des commandes, l'entreprise nous lance ce qu'elle appelle des challenges. Elle promet une rémunération minimale, indépendante du nombre de livraisons réalisées, pour chaque heure effectuée sur ces créneaux et des primes supplémentaires si nous réalisons un nombre donné de commandes.

C'est en réalité un bon moyen de renforcer la pression sur les livreurs soumis à une condition

stricte : la rémunération garantie et les primes promises sur les heures de pointe ne sont versées que si toutes les commandes proposées par l'application sont réalisées, et qu'aucune n'a été annulée par le livreur ! Or, il arrive bien souvent qu'à cause de problèmes durant la livraison (le client n'a pas indiqué le bon code d'entrée, il est injoignable sur son téléphone...), on se retrouve dans l'impossibilité de livrer le paquet qu'on est allé chercher au restaurant. On se retrouve alors dans l'obligation d'annuler la commande et on perd toutes les primes.

Ces dernières semaines, je gagne en moyenne 24 euros pour quatre

heures de travail en soirée et certains soirs, à peine de quoi payer l'essence de mon scooter, qui est à mes frais. En somme, UberEats

accumule les profits, et les livreurs touchent une misère. Telles sont les joies du partenariat!

M., un lecteur de Paris



Finances publiques – Paris : face à l'épidémie

Au bout d'un an de pandémie, la situation aux Finances publiques de Paris peut se résumer ainsi : mesures insuffisantes contre le Covid-19, absence de moyens pour faire du télétravail, vol de congés en 2020, pertes d'emplois en continu.

Ainsi, au centre du 6^e arrondissement place Saint-Sulpice, dans lequel plus de 450 agents travaillent, c'est le troisième épisode de cluster depuis septembre 2020. Cette fois-ci, plusieurs services ont été fermés temporairement, mais le virus circulant dans tout le centre, syndicats et personnel ont demandé la fermeture pour stopper la chaîne de contaminations, ce qui leur a été refusé. Dans le service départemental de l'Enregistrement, les trois quarts des agents ont été contaminés depuis septembre, soit plus d'une quinzaine. Pourtant, malgré ces

contaminations répétées, la direction n'améliore pas la prévention en refusant de distribuer du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes à chacun des employés, et d'installer des plexiglas supplémentaires. Ce n'est que récemment qu'un responsable a déclaré : « Je cède à la demande des syndicats, on va installer des plexiglas. »

Si les conséquences n'ont pas été aussi graves dans tous les centres des Finances publiques, les directions ont fait souvent le contraire de ce qu'elles annoncent. Par exemple, pour le télétravail, la DGFIP décline le discours

officiel : le maximum doit être fait dans ce domaine. La réalité est différente. Selon le bon vouloir des chefs de service, on peut y être forcé ou, au contraire, être contraint à venir sur site.

Des services entiers sont en télétravail et d'autres presque pas, sans raison particulière. Parfois, des chefs sont en télétravail mais obligent les employés à venir car leur présence est indispensable... et ce sont les plus mal payées. Dans les faits, le développement de ce mode de travail s'est heurté à des problèmes matériels. L'administration était incapable de fournir les ordinateurs portables, d'installer les logiciels et les protections nécessaires, il a donc fallu parfois attendre décembre pour avoir le matériel adéquat et passer en



télétravail.

Aux Finances aussi, des jours de RTT, de congés ont été confisqués d'office pour « compenser » les journées de travail perdues lors du premier confinement du fait, non des agents, mais de la pénurie d'ordinateurs portables. Entre un et douze jours de congés ont été volés en fonction du nombre de jours confinés et de

l'appréciation bienveillante ou pas du chef de service.

La galère est aussi pour les usagers, surtout les plus modestes et tous ceux qui manient avec difficulté Internet. D'ailleurs, dernière mesure en date : tous les services d'accueil, déjà très réduits, sont fermés au public tous les après-midis jusqu'au 30 juin.

Correspondant LO

Maisons de retraite – Nevers : la ville privatise

Sur son compte Facebook, le maire La République en marche de Nevers a annoncé qu'il allait privatiser la gestion du foyer-logement de la Roseraie aux Courlis et de l'Ehpad Daniel-Benoist aux Montots.

Ces deux structures pour personnes âgées sont gérées par le CCAS de la ville. À Nevers, le foyer-logement la Roseraie et l'Ehpad Daniel-Benoist sont les moins chers et donc les plus à la portée des foyers modestes.

Le maire dit que ces deux établissements nécessitent des investissements pour leur entretien, et que cela coûterait trop cher !

S'il semble évident qu'ils ont besoin d'être rénovés, investir pour le bien-être des personnes âgées ne semble pas être une priorité

de la mairie. Le maire se réfugie derrière une probable augmentation des impôts.

Mais qui dit que le repreneur fera les travaux nécessaires et que, s'ils sont faits, cela n'entraînera pas une augmentation du prix du séjour ?

Jeudi 22 avril, le conseil d'administration du CCAS a choisi comme éventuel repreneur le groupe SOS Seniors dont le dirigeant n'est autre que Jean-Marc Borello, numéro 2 de LREM au niveau national. Ce groupe possède 600 établissements

dans la santé, le handicap, les personnes âgées. Avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros en 2019 et un résultat net de 6,5 millions d'euros, il se dit entreprise sociale qui ne fait pas de profits...

Le maire macroniste de Nevers a choisi la privati-

sation. Comme beaucoup de ses collègues, il se décharge sur le privé de tâches qui reviennent aux municipalités comme le logement, l'eau, la culture – privé qui y trouve toujours son profit. À chaque fois, celui-ci se sert au détriment de la collectivité.

Le 22 avril, un premier rassemblement d'usagers et du personnel de l'Ehpad et du foyer-logement a eu lieu devant la mairie. Si cette mobilisation prend de l'ampleur, elle pourrait stopper les projets du maire.

Correspondant LO

SNCF : stratégie vaccinale zéro

Interrogée par la presse sur sa « stratégie vaccinale », la direction nationale SNCF a répondu que celle-ci se faisait en « complémentarité » dans ses cabinets médicaux...

Cela ressemble

furieusement aux annonces des gouvernements qui, après avoir supprimé des dizaines de milliers de lits d'hospitalisation, affirment que la situation est sous contrôle.

Quant aux centaines

de cheminots de la zone d'Orléans, ils vont avoir du mal à s'adresser au cabinet médical de la gare des Aubrais, fermé par cette même direction le 31 décembre dernier !

Correspondant LO

Pollution du canal de l'Escaut : Tereos coupable, État complice

Il y a un an, un bassin de rétention de la sucrerie Tereos près de Cambrai se déversait dans l'Escaut. Les substances organiques issues du nettoyage des betteraves tuaient 90% des poissons et se répandaient jusqu'en Belgique.

Ce n'est pas la première fois qu'un accident de ce type se produit, mais là les dégâts ont été immenses. Un rapport commandé par le ministère de la Transition écologique déplore « le manque de réactivité et de coordination des pouvoirs publics ». C'est une mauvaise blague car, à l'époque de l'accident, tous les pêcheurs des environs avaient

pris des photos de poissons morts, en remontant jusqu'à la sucrerie. Des habitants des environs, ayant subi eux-mêmes des dégâts des eaux suite au déversement du bassin de rétention, désignaient clairement Tereos. Et qu'ont fait les pouvoirs publics pendant des jours ? Niant l'évidence et les témoignages, ils ont affirmé qu'aucun lien avéré

n'existait entre la pollution et Tereos. Ils protégeaient les dirigeants de Tereos et laissaient de fait se propager la pollution.

Le préfet du Nord évoque maintenant une amende de 75 000 euros qui pourrait être infligée à Tereos, une somme dérisoire pour le troisième groupe sucrier mondial et son chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros. Non seulement les dirigeants de Tereos ne sont guidés que par le profit... mais les responsables de l'État sont là pour les protéger !

Correspondant LO



Solvay – Saint-Fons : victoire pour les travailleurs de Rhenus

À l'usine chimique Solvay de Saint-Fons, dans le Rhône, les travailleurs du sous-traitant Rhenus qui assurent les expéditions, la logistique et le conditionnement des produits finis se sont mis en grève mardi 20 avril, pour obtenir une prime mensuelle de 100 euros net.

Une dizaine de travailleurs des expéditions se sont lancés et malgré les menaces du patron de les remplacer par ceux d'un autre site, ils sont partis étendre le mouvement à leurs collègues de Rhenus dans le reste de l'usine. Une bonne vingtaine de grévistes plus tard, le ton du patron avait changé: il concédait 64 euros brut de prime mensuelle

aux travailleurs des expéditions qui ne la touchaient pas, mais demandait aux autres de patienter jusqu'aux prochaines négociations annuelles obligatoires (NAO) prévues le 19 mai. Mais la confiance des grévistes en eux-mêmes se renforçait et la peur avait changé de camp.

Ce mouvement de colère commençait à inquiéter le

donneur d'ordres Solvay: contraint par de fortes commandes et ne voulant surtout pas arrêter les productions, il cherchait à remplacer les grévistes au conditionnement. Les ouvriers de Solvay ont refusé, montrant que la solidarité n'était pas un vain mot et que les grévistes avaient des alliés, et ce sont certains chefs qui ont dû s'y mettre, avec une efficacité très relative!

Quant au patron de Rhenus, qui fanfaronnait le matin, il a dû avancer les NAO au jour même. Une réunion a donc débuté l'après-midi sous la pression des

grévistes. Composée de délégués du personnel et de grévistes de chaque secteur, la délégation rendait compte régulièrement des discussions. Face à l'obstination du patron, la délégation et les grévistes ont quitté les réunions et décidé de poursuivre la grève le lendemain. Le patron, étonné, qui demandait « Vous partez déjà? », s'entendait répondre « Ben oui, on n'a plus rien à se dire ».

Deux heures plus tard, il rappelait et reculait sur les revendications, en lâchant une prime mensuelle pour tous de 80 euros brut,

ainsi qu'une autre de 45 euros brut avec des critères à déterminer. Il ajoutait surtout l'intégration d'une prime mensuelle existante de 200 euros brut dans le salaire de base, ainsi que le paiement des heures de grève.

Satisfaits, les travailleurs ont mis fin à leur grève victorieuse, avec la fierté d'avoir fait reculer leur patron et le donneur d'ordres Solvay, reprenant ainsi confiance dans leur force collective. Comme l'a dit un gréviste: « Rhenus, vaincu par KO! »

Correspondant LO

Hôpital Rothschild – Paris 12^e: une réaction qui fait du bien

Jeudi 22 avril, des aides-soignantes et infirmières des unités SSR (soins de suite et de réadaptation) et UCC (unité cognitivo-comportementale) de l'hôpital Rothschild, à Paris 12^e, ont été reçues par la direction.

Cette réunion faisait suite à une pétition dénonçant le comportement humiliant d'une cadre, connue pour harceler les soignants.

Chantage, pressions, remarques dégradantes: la coupe a fini par déborder. Le service compte une vingtaine de personnes, mais la pétition a rapidement été

signée par trente collègues, dont des anciens du service, qui eux aussi avaient subi ces insultes par le passé.

Malgré les précédentes plaintes individuelles et malgré les signalements à la médecine du travail, la direction n'avait jamais levé le petit doigt. C'est seulement face à la mobilisation

collective qu'elle a été obligée d'admettre l'existence du problème, et qu'elle a décidé d'éloigner temporairement la cadre.

Les travailleurs sont très fiers d'avoir relevé la tête tous ensemble, avec le sentiment de s'être fait respecter. L'ambiance a changé dans le service; la peur et la boule au ventre ont cédé la place à la détermination. Et comme le disait une soignante: « On a osé. Maintenant, ils ne pourront plus nous traiter comme des fourmis! »

Correspondant LO

Newrest: la colère s'exprime

Jeudi 22 avril, à l'appel des syndicats, plus de 200 salariés se sont rassemblés devant le siège parisien de Newrest-Wagons-Lits pour protester contre le projet de réorganisation de la direction.

Cette réorganisation se traduirait par des suppressions de postes dans les services de l'accueil, des plannings, de la caisse, une augmentation de la charge de travail et des suppressions d'emplois pour les manutentionnaires chargés de l'approvisionnement de la voiture-bar, et

une aggravation des conditions de travail des agents roulants.

Les salariés présents pouvaient constater qu'ils étaient plus nombreux encore que lors du précédent rassemblement, un mois auparavant, signe que la colère est toujours là et qu'elle grandit. Le directeur

général, vivement interpellé, n'a fait que noyer le poisson. La direction se contente de proposer des mesures d'accompagnement de son projet, telles des primes pour faire passer la pilule, mais sans revenir sur le fond. Alors, face à cette intransigeance bien des agents sont convaincus que, dès la reprise de l'activité, il faudra engager le bras de fer pour exiger le retrait du projet.

Correspondant LO

Synthexim – Calais: un vautour pour faire cocorico

L'État va donner au groupe chimique Axyntis 800 000 euros de subventions, auxquels s'ajoutent 1,6 million d'euros en prêt théoriquement remboursable pour ses usines de composants pharmaceutiques Synthexim (ex-Calaire) de Calais et de Pithiviers.

Ce cadeau est justifié au nom de l'indépendance nationale nécessaire dans les approvisionnements, en particulier pour des médicaments contre les cancers ou utilisés en réanimation et en anesthésie. L'entreprise promet, avec ces aides,

une trentaine d'embauches.

Les cocoricos poussés à cette occasion ne peuvent pas faire oublier les mauvais coups du PDG d'Axyntis: en 2013, il avait racheté pour 5 euros symboliques le site de Calais placé en liquidation judiciaire au groupe chimique de l'époque. Après quoi il avait licencié une centaine de travailleurs.

Alors, derrière les discours nationalistes et sur la nécessité d'assurer la santé de la population et de créer de l'emploi, le PDG a surtout reniflé l'odeur des aides.

Correspondant LO

Vitry-sur-Seine: soutien aux résidents du foyer Adef



Près d'un millier de personnes ont manifesté samedi 24 avril dans les rues de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, pour exiger le relogement de tous les occupants du foyer Manouchian dans le nouveau foyer géré par l'Adef.

Les résidents du foyer concerné étaient bien sûr présents en force, soutenus par les membres de collectifs d'autres foyers. Bien que cette manifestation ait été un succès, la lutte sera longue face au gestionnaire Adef. Ce dernier voudrait profiter du déménagement

pour modifier tant le nombre de résidents que le règlement du foyer, jetant par ce biais de nombreux travailleurs à la rue. Pour ceux qui n'ont pas de papiers, cela représente un très grand risque d'expulsion du territoire.

Les travailleurs immigrés du foyer Adef de Vitry, avec ou sans papiers, sont entrés en lutte et refusent le déménagement tant que tous n'auront pas de logement et que les gestionnaires resteront sourds à leur revendication.

Correspondant LO



Zebra Applications – Bezons : une liquidation judiciaire ténébreuse

Il y a deux ans, la société Zebra Application, située à Bezons, dans le Val-d'Oise, qui fait du marquage au sol, a été placée en redressement judiciaire. Aujourd'hui, sur la ville voisine d'Argenteuil, la voilà à nouveau en liquidation.

La précédente procédure de mise en faillite avait permis à l'ancien employeur de ne pas payer toutes ses dettes et de ne pas être inquiété, malgré les étranges mouvements de fonds entre ses sociétés et malgré les interrogations des juges. Un repreneur avait alors récupéré l'entreprise après le licenciement de 14 travailleurs sur les 32, tout en se présentant comme le sauveur garantissant tout ce qui lui semblait utile pour faire bonne impression auprès des salariés et des juges. Ce nouveau propriétaire était aussi celui d'une autre société de marquage au sol, AB marquage, basée dans les Yvelines.

Rapidement, les conflits se sont multipliés avec les travailleurs de Zebra. Ils ont dénoncé les « erreurs » sur les salaires, toujours à la baisse, au point qu'un salarié mis dernièrement en chômage partiel constatait qu'il touchait plus au chômage qu'en activité ! Il en allait de même des conditions de travail, le nouvel employeur demandant aux salariés de travailler par équipe de deux au lieu de trois, jouant ainsi avec la sécurité des ouvriers sur les routes.

En fait, tout semble indiquer que le patron a organisé le transfert de tout ce qui l'intéressait vers son autre société dans les Yvelines. Il

a par exemple fait utiliser des camions de l'une par l'autre, récupéré des machines-outils, des stocks de produits, ou au contraire facturé l'achat de matériaux d'une société à l'autre à des prix avantageux. Il a surtout récupéré des clients, prétextant que la mauvaise volonté des salariés de Zebra l'avait obligé à sous-traiter vers AB marquage.

L'entreprise est maintenant à nouveau devant le tribunal, le juge demande sa fermeture et l'employeur se dépêche d'organiser le licenciement des quinze salariés. Mais les travailleurs de Zebra n'ont pas dit leur dernier mot. Comme ils ne cessent de le faire depuis des années, ils sont bien décidés à faire respecter leurs droits, en commençant par dénoncer les agissements d'un « patron voyou ».

Correspondant LO

Socla (groupe Watts) Méry : fermeture et patrons rapaces

À la mi-mars, la centaine de travailleurs que compte l'usine Socla, spécialisée dans la production de vanes papillon utilisées dans l'industrie et la construction, ont appris la fermeture brutale du site de Méry, situé en Savoie, entre Chambéry et Aix-les-Bains.

Celui-ci fait partie du groupe américain Watts depuis son rachat en 2011. Coté à la Bourse de New York, Watts possède une vingtaine de sites en Europe et des marques comme Trubert, Gripp, Porquet, Desbordes ou Microflex. Ce groupe riche a encore accru ses profits ces dernières années et s'appête à délocaliser une partie de sa production. Outre la vingtaine d'intérimaires qui vont perdre leur emploi, 52 autres travailleurs en fixe sont menacés d'être jetés à la rue. Une trentaine enfin se verraient proposer un reclassement sur le site de Virey-le-Grand en Saône-et-Loire, à plus de 250 kilomètres.

La colère est d'autant plus grande que le site de Méry a lui aussi tourné et rapporté à ses actionnaires 400 000 euros. Le groupe Watts avait d'ailleurs accroché sur ses sites des banderoles avec des « Merci pour votre participation » écrits dans toutes les langues. Ce merci reste aujourd'hui en travers de la gorge des travailleurs. Et beaucoup se souviennent du plan de 2016, qui avait opéré une première saignée et supprimé des dizaines d'emplois.

Depuis l'annonce, ils se

sont mobilisés à plusieurs reprises, interpellant les élus locaux, différents ministères et s'adressant à la population. Mercredi 21 avril, la totalité étaient de nouveau en grève, hormis quelques intérimaires, et la production entièrement stoppée. Des élus locaux, des militants CGT des environs et des représentants de Lutte ouvrière sont venus apporter leur soutien.

Dans leur tract à la population, les salariés de Socla reviennent sur la guerre engagée par le grand capital et la nécessité d'une contre-offensive : « Ah, le fameux Covid, il a bon dos, il n'y a pas une semaine sans des annonces de fermetures, ils licencient non-stop, alors que pendant des années, les bénéficiaires ont explosé dans ces entreprises qui justifient des fermetures à travers la pandémie alors qu'elles avaient planifié ces carnages sociaux bien avant. »

Les travailleurs sont déterminés à se faire entendre et à faire plier les actionnaires du groupe Watts. Une affiche apposée devant l'usine, visant le PDG Robert Pagano résumait l'objectif : « Bob on va t'éponger, lâche les dollars ! »

Correspondant LO



Les travailleurs de Zebra mobilisés.

Etex – Vernon : fermeture annoncée dans un groupe multimillionnaire

Le 23 mars, la direction du groupe Etex a annoncé la fermeture du site de Vernon d'ici l'été. Les travailleurs de cette usine, créée en 1962, produisent de la peinture industrielle et de la colle pour le secteur du bâtiment.

Le site, anciennement Eternit, appartient au groupe multinational Etex. Entre 2015 et 2019, il a réalisé 755 millions d'euros de bénéfices, qui lui ont permis d'enrichir ses actionnaires. La direction a pour projet de rassembler la production sur un seul site, en Allemagne, et compte pour cela supprimer une quarantaine d'emplois à Vernon.

La direction annonce se donner deux mois pour

trouver un repreneur. C'est en fait le minimum légal ! Elle a déjà fixé à cet éventuel repreneur une clause de non concurrence, lui interdisant de produire le type de peinture spécifique qui fait 90 % de la production du site. Les travailleurs n'ont aucune illusion dans cette arnaque pure et simple et savent qu'ils vont devoir compter sur eux-mêmes pour défendre leur peau.

Correspondant LO

Brico Dépôt – Troyes : des profits monstrueux, des salaires honteux

Une quarantaine de salariés, plus de la moitié des employés de Brico Dépôt, ont fait grève vendredi 16 avril et se sont rassemblés devant le magasin de Barberey près de Troyes, dans le cadre d'une journée appelée par la CGT au niveau national.

Les salariés demandent 100 euros de plus tous les mois car, après plus de dix ans d'ancienneté, au coefficient maximal ils ont juste 34 centimes de l'heure de plus que le smic. Pourtant, Brico Dépôt ainsi que Castorama appartiennent à la multinationale anglaise Kingfisher bricolage, dont le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 7,2 % en 2020. L'enseigne a réalisé un bénéfice net de 680 millions d'euros en 2020-2021, avec pour les actionnaires un dividende qui devrait

augmenter de deux fois et demie !

Le groupe est prospère. S'il y a des magasins qui fonctionnent actuellement, ce sont bien les grandes surfaces spécialisées dans le bricolage, dans une période où beaucoup font des travaux chez eux. D'ailleurs, la direction a fait rester les salariés parfois jusqu'à 19h30 malgré le couvre-feu, pour réinstaller rayons et gondoles.

L'entreprise n'a pas versé de prime Macron et

ne propose qu'une prime de participation ridicule, de l'ordre de 320 euros pour un salaire moyen de 1600 euros brut. Plus que des primes, ce qui compterait serait une augmentation mensuelle de 100 euros.

C'était le premier mouvement dans ce magasin Brico Dépôt. Le mot d'ordre était un débrayage d'une heure reconductible, mais les employés sont tous restés la matinée, puis encore à une quinzaine jusqu'à la fermeture à 19 heures. Contents de s'être fait voir, d'avoir eu le soutien de militants syndicaux et décidés à remettre ça.

Correspondant LO

Elior Services – Grenoble : une grève pour se faire respecter

Mardi 13 avril, les travailleuses et travailleurs du nettoyage de plusieurs services de l'État dans l'agglomération grenobloise, tels que préfecture, Finances, DDT, tribunal administratif, rectorat, ont fait grève toute la journée.

Dès son arrivée le 1^{er} avril, l'entreprise Elior Services, qui a remporté ce nouveau marché du nettoyage, a en effet voulu remettre en cause les conditions de travail. Pendant que des salariés subissaient des changements d'horaires, on demandait à d'autres de faire le travail

des absents non remplacés. Cerise sur le gâteau, Elior proposait à chaque salarié de signer un avenant au contrat de travail stipulant « qu'il pourra être amené à travailler par roulement de jour, de nuit, samedi, dimanche et jours fériés », tout en exigeant, sous peine de sanctions le « respect de la

discipline, la discrétion la plus absolue vis-à-vis des affaires du client et des méthodes et procédés de la société », cela « même après la fin du contrat ». Il fallait donc être un véritable « agent secret » d'entretien, disponible jour et nuit, rien que ça !

Sauf que cette direction méprisante, se croyant tout permis, a dû descendre rapidement de son trône face à la détermination de ces premières de corvée qui depuis un an, sont sur le



front du Covid. Obligées au départ de travailler sans masque, ni désinfectant, en s'exposant tous les jours dans les transports en commun pour des payes minables, ces salariées n'ont eu droit à aucune augmentation de salaire, pas même la prime Covid.

Après s'être consultées de site en site, elles ont refusé de signer cet avenant et décidé de faire grève ensemble, avant qu'Elior

ne cherche à les diviser en attaquant site après site. Le jour de la grève, la DRH venue de Paris, accompagnée du chef de l'agence, a dû accepter de retirer les termes de l'avenant et réglait rapidement les différents problèmes soulevés.

Cette grève, tous ensemble, bien couverte par les médias, a sonné comme un premier avertissement pour Elior.

Correspondant LO

FVM – Villers-La-Montagne : Peugeot et Renault responsables de la fermeture

L'une des premières usines du Pôle européen de développement créé autour de Longwy, en Lorraine, suite à la crise de la sidérurgie des années 1980 a été liquidée lundi 19 avril. Il s'agit de l'ancienne fonderie Peugeot, la FVM.

127 travailleurs se retrouvent sur le carreau, ils ont en moyenne 51 ans et la moitié a plus de 55 ans. Autant dire qu'ils sont réduits au chômage et à l'inactivité jusqu'à la retraite. C'est révoltant.

Peugeot s'est installé là, avec toutes les aides liées à la reconversion de la sidérurgie. L'usine a eu

jusqu'à 600 salariés qui produisaient des carters de moteurs et de boîtes de vitesses. Puis en 2002, PSA a revendu la fonderie au groupe Manzoni-Bouchot, pour ensuite baisser ses commandes. Elle a été reprise cinq ans plus tard par le groupe Arche.

En 2015, Arche a décroché un contrat, cette fois

avec Renault, devenu son seul client. Renault a réduit à son tour les commandes et le groupe Arche est entré en liquidation. Il ne restait que 216 salariés : 30 travailleurs en fixe et 21 intérimaires ont perdu leur emploi en 2017. La FVM a alors été reprise par Jinjiang, le troisième groupe chinois de l'aluminium. Ce nouveau propriétaire, comme les autres, n'a pas fait les investissements promis. Au final, la FVM a été placée en redressement judiciaire en juillet 2019 pour être totalement liquidée aujourd'hui.

Le sort de la FVM est celui de bien des fonderies qui, comme de nombreux sous-traitants de l'automobile, finissent de reprise en reprise par être liquidées. Les pouvoirs publics sont complices, ils accompagnent les grands groupes et l'intervention des petits requins qui peu à peu vident les caisses des entreprises qu'ils affirment vouloir sauver.

Les trusts de l'automobile saignent leurs sous-traitants qui saignent l'emploi. Ils accusent la transition énergétique et le passage à

la voiture électrique mais mènent une politique délibérée de pression sur les ouvriers de leurs usines et sur les sous-traitants pour faire, quoi qu'il arrive, le maximum de profits.

La crise de l'automobile est celle du capitalisme. Pour ne pas la payer, la seule voie pour les travailleurs est d'imposer l'arrêt total des licenciements et la répartition du travail entre tous sans baisse des salaires. On ne fera pas la guerre au chômage, sans faire la guerre au patronat.

Étienne Hourdin

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

SpaceX: à la conquête de l'espace... et du profit

Vendredi 23 avril, la fusée SpaceX a décollé depuis la base de la NASA en Floride avec à son bord deux Américains, un Japonais, et l'astronaute français Thomas Pesquet. Le lendemain, leur capsule a rejoint la Station spatiale internationale (ISS) et son équipage constitué de sept astronautes de différents pays.

En France, la présence de Pesquet a été présentée comme un motif de fierté nationale, y compris par Macron lui-même, toujours prompt à tenter d'exploiter la notoriété des autres. Pourtant, comme le rappelle Pesquet lui-même, vu de l'espace, il y a une seule et même humanité. L'ISS est le fruit du travail des ouvriers, des ingénieurs et des chercheurs de seize pays qui participent au projet depuis les années 1990: les États-Unis, la Russie, onze États européens, le Japon, le Canada, et le Brésil. Le caractère universel de la coopération donne un côté enthousiasmant à l'exploration spatiale, mais on y retrouve aussi les autres aspects de l'organisation capitaliste.

Aujourd'hui, l'entreprise SpaceX d'Elon Musk a bénéficié du contrat de sous-traitance avec la NASA, mais aussi de toute l'expérience passée de celle-ci. Si l'ISS a des objectifs scientifiques, la plupart des missions spatiales ont pour but de

placer des satellites pour des groupes capitalistes. D'autres missions sont destinées à défendre la position militaire de telle ou telle grande puissance.



À l'approche de l'ISS le 21 avril.

Récemment, les États-Unis et la France ont chacun créé un commandement militaire pour l'espace.

Pour mettre en commun les capacités de l'humanité jusqu'au bout, si l'on ne veut pas reproduire les frontières terrestres dans l'espace, il faudra s'affranchir, non seulement de la gravité, mais également des lois du capitalisme.

Charles Legoda

Jeux Olympiques: cours et tais-toi

Avant les jeux Olympiques de Tokyo prévus cet été, le Comité international olympique (CIO) maintient l'article 50 de sa charte qui ne tolère « aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ».

Le CIO présente cette décision comme le souhait des sportifs eux-mêmes. C'est on ne peut plus malhonnête. Comme si, dans un univers où ce sont les sponsors et les fédérations sportives – autant dire les gouvernements – qui font la loi, les sportifs étaient libres de choisir en toute indépendance, selon leur conscience. Dans ces conditions, qu'un tiers des 3547 participants à la consultation organisée par le CIO se soient prononcés pour la suppression de cet article est significatif. Cela montre que bien des sportifs refusent d'être réduits au simple rôle d'hommes-sandwichs pour Adidas, Coca-Cola et autres.

Les sportifs qui se sont servis de leur notoriété ou de la tribune offerte par les JO pour exprimer leur révolte contre les injustices sont précisément ceux qui ont le courage de braver les interdictions et d'en subir les conséquences. John Carlos et Tommie Smith, les deux athlètes qui avaient levé le poing aux JO de Mexico en 1968 en soutien à la lutte

des Afro-américains contre les discriminations, ont été exclus à vie de l'équipe américaine. Le boxeur Mohamed Ali, qui avait refusé de faire la guerre au Vietnam car, disait-il, « aucun Viêt-cong ne m'a jamais traité de nègre », fut déchu de son titre de champion de monde et condamné à une lourde amende. Plus récemment, la star du football américain Colin Kaepernick, qui avait mis un genou à terre en 2016 pour protester contre le racisme qui gangrène la police, s'est retrouvé sans club pendant des années.

Loin d'être une « fête du sport apolitique », les JO, comme toutes les grandes compétitions sportives, sont une gigantesque foire au chauvinisme dont les gouvernements se servent pour tenter de souder leur population derrière eux. Le CIO peut continuer à afficher son apolitisme de façade et réprimer ceux qui refusent de respecter cette hypocrisie, il n'en a pas fini avec la contestation.

Denis Aler

Élections régionales: faire entendre le camp des travailleurs

Lutte ouvrière sera présente aux élections régionales dans le Grand Est avec une liste conduite par Louise Fève, cheminote à Strasbourg.

La crise sanitaire est marquée, comme partout, par l'incurie des autorités. Faute de personnel, les soignants doivent faire face à l'afflux de patients dans des conditions épuisantes, avec des journées à rallonge, des mutations express dans des services de réanimation improvisés... tout ça parce que l'argent de l'État va aux riches, aux capitalistes et à la finance.

Médecins et personnel soignant ont dû mener la guerre contre le virus sans armes, sans gel, sans masques, sans lits de réanimation, sans tests, et font face aujourd'hui à l'insuffisance des vaccins. Au CHRU de Nancy, par exemple, ces deux dernières années, 275 postes ont été supprimés et 81 lits ont été fermés.

Si les soignants galèrent, si la population subit de plein fouet l'épidémie, il y a les gagnants, comme Biosynex à Illkirch, qui produit entre autres des tests PCR

et des tests sérologiques. En 2020, l'entreprise a multiplié par plus de quatre son chiffre d'affaires et par trente ses bénéficiaires, qui sont passés de 1,1 million d'euros à 31,4 millions en 2019!

De l'argent, il y en a dans les caisses du patronat. L'argent public va au privé. Ainsi, dans le ferroviaire, la région Grand Est est en avance... pour la privatisation du chemin de fer! Plusieurs lignes doivent être confiées à de nouvelles entreprises privées. Autant dire que leur objectif sera le profit avant le transport. Comme cadeau de bienvenue aux capitalistes du rail, la région mettra le matériel roulant à disposition des entreprises qui décrocheront le marché. Pour les lignes du réseau transfrontalier, la région a même passé commande de 30 rames pour un montant de 375 millions d'euros, dont l'usage ira à une entreprise privée.

Alors, la pandémie finira

par être vaincue, mais la société capitaliste, elle, sera toujours là et la guerre sociale contre les travailleurs se poursuivra. Le fabricant de soupes bien connu Knorr, installé à Duppigheim en Alsace, licencie 261 embauchés et des dizaines d'intérimaires et de sous-traitants se retrouvent sur le carreau. En Lorraine, la fonderie FVM de Villers-La-Montagne ferme aussi ses portes: 127 travailleurs avec une moyenne

d'âge de plus de 51 ans se retrouvent sans emploi. Les travailleurs d'Azur Production, une usine du groupe Lapeyre, sont également menacés parce que Saint-Gobain, le propriétaire de Lapeyre, veut s'en débarrasser et sous-traiter les suppressions d'emplois à un groupe financier, Mutares, qui n'a qu'un seul projet: presser l'argent de Lapeyre comme on presse un citron, et jeter le reste après. Pour se défendre

contre le chômage, les travailleurs doivent imposer le partage du travail entre tous sans baisse de salaires et l'arrêt de toute suppression d'emploi.

Les travailleurs ont fait face à la crise sanitaire avec les moyens du bord. Ils gèreraient bien mieux la société que les capitalistes et les gouvernants qui les servent. Ce sera le sens du vote pour les listes « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs ».

La liste Lutte ouvrière pour la région Grand Est

Pierre Nordemann
Employé d'organisme social (Meuse)

Mink Takawé
Professeure des écoles (Ardennes)

Xavier Boury
Chauffeur-livreur (Vosges)

Mario Rinaldi
Technicien dans l'industrie automobile (Moselle)

Nathalie Mulot
Agent territorial (Collectivité européenne d'Alsace)

Thomas Rose
Enseignant (Marne)

Joëlle Bastien
Ouvrière (Haute-Marne)

Tête de liste
Louise Fève
Cheminote